



LE FRUIT

DE NOTRE

ENGAGEMENT

Rapport
développement
durable

2022

SOMMAIRE

p.04

La Compagnie Fruitière en bref

p.06

Les enjeux au carrefour d'un développement plus durable

p.08

La RSE au sein de la Compagnie Fruitière

p.12

Notre chaîne de valeur

p.14

Rétrospective 2022

p.16

Le fruit des femmes et des hommes

p.24

Le fruit de la terre

p.36

Le fruit des communautés

p.41

Les indicateurs

p.46

Plan de vigilance

p.60

Le Fonds de dotation Compagnie Fruitière

p.62

Les projets soutenus en 2022



ÉDITO

3 questions à...

En 2022, quels sont les enjeux prioritaires de la Compagnie Fruitière ? Comment l'entreprise y répond-elle ?

La filière banane, notamment africaine, a subi les conséquences de phénomènes climatiques de plus en plus imprévisibles, de tensions géopolitiques fortes, dans un contexte de reprise post-Covid et d'inflation forte et généralisée. Les effets de ces différents événements ont eu des retombées directes sur le secteur : augmentation du coût des matières premières, des intrants, du fret maritime, etc. L'entreprise a toutefois maintenu son cap en faveur d'une production davantage respectueuse des individus et de l'environnement, en renforçant ses actions visant à promouvoir le respect des Droits de l'Homme, en développant ses pratiques agro-écologiques : réduction de l'usage des produits phytosanitaires, augmentation de l'utilisation de matières organiques fertilisantes. Elle a de plus réactualisé son bilan carbone global, parmi d'autres projets d'impact.

Quelles sont les réussites de l'année 2022 dont vous êtes plus particulièrement fier ?

La Compagnie Fruitière poursuit son important chantier de réduction de son empreinte carbone, notamment à travers l'initiative mondiale SBTi (Objectifs basés sur la science) portée par le WWF, le CDP, le WRI et le Pacte mondial des Nations Unies, qui propose des trajectoires de décarbonations sectorielles alignées avec les préconisations scientifiques et l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique en dessous de 1.5°C.

Toujours sur le plan environnemental, la Compagnie Fruitière a renouvelé son partenariat avec WWF France, confirmant son engagement à prendre part à la préservation et à la restauration de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique en France, en soutenant l'initiative Nature Impact du WWF.

Sur le plan social, la Compagnie Fruitière a signé un accord cadre avec l'UITA et l'ONG Banana Link, visant à promouvoir le dialogue social au sein de nos filiales de production. Ceci se traduit notamment par le renforcement de compétences des représentants syndicaux sur diverses thématiques : droits des travailleurs, négociation collective, santé sécurité au travail, égalité femmes/hommes, etc.

Sur le plan sociétal, nous avons renforcé nos liens avec des partenaires associatifs en France et en Afrique pour lutter contre le gaspillage alimentaire et contribuer au développement socioéconomique des communautés.

JÉRÔME FABRE

Président exécutif,

1^{er} sponsor de la démarche RSE du groupe

Quelles sont les pistes envisagées pour contribuer à un développement plus durable de la filière sur les plans économique, social et environnemental ?

L'ensemble de nos filiales, indépendamment du secteur d'activité ou de la localisation géographique, est engagé dans une démarche durable. Nous souhaitons renforcer cet engagement au travers d'objectifs chiffrés, visant à développer l'impact positif de l'entreprise sur des thématiques spécifiques telles que la réduction des produits phytosanitaires, l'optimisation des consommations énergétiques, ou encore l'égalité femmes/hommes.

Nous souhaitons également développer le 3^e pilier de notre politique RSE, le pilier sociétal, en accentuant les partenariats avec des start-up, des ONG, des associations ou encore des instituts de recherche, afin de contribuer davantage au développement des communautés auprès desquelles nous sommes implantés.

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

en bref

La Compagnie Fruitière est un groupe fondé en 1938 à Marseille, leader en Europe de la distribution de fruits et premier producteur d'Afrique. La Compagnie Fruitière est spécialisée dans la production, le transport et la distribution de fruits et légumes. Elle produit, transporte, fait mûrir et met en marché près de 950 000 tonnes de fruits et légumes dont environ 830 000 tonnes de bananes, en Europe et dans le monde entier. La maîtrise intégrée de l'ensemble de la filière, de la production à la distribution, lui confère une efficacité opérationnelle unique, ainsi que la maîtrise de la qualité des produits qu'elle distribue. Plus de 62% des fruits commercialisés par la Compagnie Fruitière sont issus de ses propres plantations.

1^{er} producteur de fruits d'Afrique

23 044 salariés

874,4 M€ de chiffre d'affaires



5 MÉTIERS

PRODUCTION

582 000 tonnes de fruits et légumes produites par les filiales du groupe dont 545 000 tonnes de bananes

IMPORTATION

243 000 tonnes de fruits et légumes importées

MÛRISSAGE

22 mûrisseries dans 8 pays européens

114 000 tonnes de fruits en prestation de mûrisage

TRANSPORT

9 navires à disposition des producteurs et des importateurs

2 lignes maritimes entre l'Afrique et l'Europe

+ Des activités portuaires et un réseau de transitaires, d'agents maritimes et de manutentionnaires spécialisés dans les fruits et légumes

DISTRIBUTION

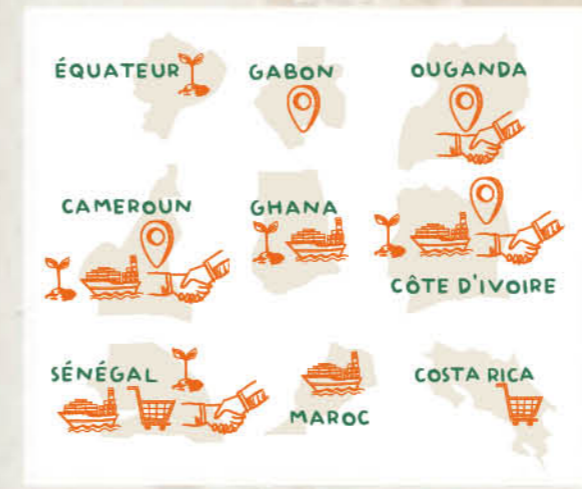
950 000 tonnes de fruits et légumes distribuées globalement dont 827 000 tonnes de bananes

4 filiales majeures de production en Afrique

PHP (Cameroun)
SCB (Côte d'Ivoire)
GEL/GOL (Ghana)
GDS (Sénégal)
88,1% de l'effectif du groupe

93 000 tonnes de fruits et légumes distribuées en Afrique

dont 86 000 tonnes de bananes



Une entreprise intégrée dans l'ensemble de la filière pour une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur

Producteur majeur de bananes certifiées Fairtrade Max Havelaar

LES ENJEUX

au carrefour d'un développement plus durable



CHANGEMENT CLIMATIQUE & RÉSILIENCE DES SYSTÈMES AGRICOLES

L'agriculture est la principale cause et victime du réchauffement climatique et de l'érosion de la biodiversité. À elle seule, elle est responsable d'environ 20% des émissions de gaz à effet de serre et de 70 à 80% de la déforestation dans le monde. Mais elle est aussi la principale solution à cette situation. Elle est particulièrement scrutée par les pays signataires de la COP 15 qui s'engagent pour « enrayer et inverser le déclin de la biodiversité d'ici à 2030 » et transformer des activités néfastes sur la nature en :

- réduisant de moitié d'ici 2030 les risques associés aux pesticides,
- augmentant considérablement les pratiques agro-écologiques respectueuses de la biodiversité,
- déployant des solutions fondées sur la nature pour réduire l'impact du réchauffement climatique sur la nature et aider nos sociétés à mieux résister à la montée des températures.

(Source : WWF France).

TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE & AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les défis posés à l'agriculture et au secteur alimentaire en général sont immenses : nourrir une population mondiale avoisinant 10 milliards d'individus en 2050 ; adapter les pratiques au réchauffement climatique avec une planète à +1,5°C et participer à la réduction de la pauvreté. Soutenir la transition agro-écologique constitue donc une urgence et une priorité mobilisant décideurs publics, secteur privé et acteurs de la société civile.

- La transition agro-écologique nécessite une reconception des modèles de production et un changement profond des chaînes de valeurs. L'investissement dans la R&D est primordial pour accompagner ces changements.

(Source : IECD)

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES PAYS PRODUCTEURS & STRUCTURATION DES FILIÈRES

L'année 2022 a été marquée par des phénomènes climatiques critiques, des tensions géopolitiques fortes sur l'ensemble du globe et la guerre en Ukraine dont les effets ont des retombées directes sur le continent africain : hausse du prix des matières premières et des intrants. Cette inflation impose aux acteurs d'innover pour répondre à ces nouvelles problématiques : l'agro-industrie peut jouer un rôle important en apportant de nouvelles solutions répondant aux enjeux de la transition.

- Comme nombre de productions, la filière banane a subi de plein fouet les conséquences de l'instabilité en Europe de l'Est, tout cela dans un contexte de timide reprise post-Covid. On observe ainsi un déséquilibre de l'offre par rapport à la demande : explosion du coût des intrants, dont les engrais, cartons, plastiques et énergie, fret maritime encore très perturbé,

accidents climatiques dans une tendance de dérèglement global. La filière doit aussi répondre aux pressions sociétales pour un salaire décent, pressions sociétales qui rattrapent les enjeux environnementaux pour notamment une réduction des intrants dont les pesticides de synthèse.

(Source : CIRAD)

TRAÇABILITÉ & QUALITÉ DES PRODUITS

La filière banane subit, comme d'autres filières de production agricole à des fins alimentaires, les pressions de diverses origines. Les consommateurs souhaitent une alimentation saine et de qualité, les organismes certificateurs imposent des normes allant vers plus de durabilité environnementale mais aussi sociale, l'Union Européenne dicte ses exigences en termes, par exemple, de résidus sur les produits d'importation en adéquation avec ses différentes stratégies « Green deal », « Farm to Fork », ou encore les futures « Clauses miroir ».

(Source : CIRAD)

RÉPARTITION DE LA VALEUR & CONDITIONS DE TRAVAIL

Le prix à l'importation des bananes est descendu en 2021 à son plus bas niveau depuis dix ans. Les producteurs de bananes sont de plus en plus contraints d'accepter des prix qui ne couvrent pas le coût de production. L'augmentation du coût de la vie et de la production, depuis de nombreuses années, aggrave encore un peu plus cette situation. Si en 2022, la pénurie de fruits sur le marché bananier européen (mauvaises conditions climatiques, coûts des intrants) et la dévaluation de l'euro face au dollar a permis une hausse des prix à l'importation, cela ne conduit pas nécessairement à la couverture des coûts de production ou à une augmentation des marges, la crise inflationniste impactant tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement, dont les producteurs, et le rapport de force restant souvent à leur désavantage.

(Source : Fairtrade Max Havelaar France)

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Les femmes représentent en moyenne 43% de la main-d'œuvre agricole dans les pays en voie de développement. Dans le secteur de la banane, ces dernières sont davantage représentées dans la production nationale et régionale, tandis que les hommes ont tendance à être plus présents dans le marché international d'exportation. L'égalité femmes-hommes reste donc un sujet important, notamment au regard des possibilités d'emploi des femmes, de leur autonomisation et des écarts de rémunération, mais également en matière de santé, de sécurité, de violence et de harcèlement.

(Source : Forum Mondial de la Banane)

DIALOGUE SOCIAL

La négociation collective permanente avec les syndicats des travailleurs indépendants pour des salaires et des bénéfices sociaux vitaux pour tous, et la création de cadres nationaux sectoriels (accords de branche) ; la mise en place de systèmes de travail sûrs à travers des évaluations participatives (entreprises et représentants des salarié.e.s) des risques qui mènent à des contrôles adéquats et qui vont dans le sens de la transition agro-écologique ; une meilleure équité de genre à tous les niveaux des entreprises. Le principal levier d'action des entreprises est l'investissement permanent (humain et financier), avec des partenaires de la filière, dans cette transition vers un secteur durable dans tous ces domaines.

(Source : Banana Link)



LA RSE

au sein de la Compagnie Fruitière

La Compagnie Fruitière poursuit la mise en œuvre de sa démarche responsable, gage de la pérennité de ses activités. Dans l'ensemble des pays où elle opère, la Compagnie Fruitière a mis en place une politique volontaire, qui intègre le respect des droits humains, des travailleurs et de l'environnement.

Cette démarche s'est structurée d'année en année pour devenir une véritable stratégie au service du développement de l'entreprise et du bien-être des femmes et des hommes qui l'accompagnent. Cette stratégie a été construite à partir d'une analyse découlant de 40 enjeux de développement durable pertinents pour le groupe. Le niveau d'importance de ces enjeux a été évalué dans le cadre d'une consultation de 23 parties prenantes internes et externes, stratégiques pour le développement de la Compagnie Fruitière.

EN QUELQUES DATES

- 1994** • Construction de l'hôpital Saint-Jean de Malte au Cameroun.
- 2000
2001** • Premières certifications, notamment ISO 14001.
- 2004** • Adhésion à la plateforme Sedex.
- 2010** • Adhésion au Forum Mondial de la Banane.
- 2011
2012** • **Déclaration de politique de responsabilité sociétale** commune à toutes les filiales de production.
• Publication d'un rapport annuel RSE pour ces sociétés.
- 2012** • Création du Fonds de dotation Compagnie Fruitière.
- 2012
2013** • Premières certifications en **commerce équitable et agriculture biologique**.
- 2015** • Construction de l'hôpital Saint Jean-Baptiste en Côte d'Ivoire.
- 2016
2017** • **Charte de responsabilité sociétale** pour toutes les sociétés du groupe.
• Publication du **premier rapport Développement Durable groupe**.
• Définition d'une stratégie RSE commune à tous les métiers du groupe.
- 2021** • **Intégration du rapport de vigilance** au rapport développement durable 2020.
- 2022** • **Renouvellement pour 3 ans** du partenariat avec WWF France.
• Signature d'un accord cadre avec Banana Link et l'UITA portant sur le renforcement de compétences des organisations syndicales.

UNE STRATÉGIE REPOSANT SUR 3 PILIERS ET 15 ENGAGEMENTS DONT LE SOCLE DE BASE

1

Le fruit des femmes et des Hommes

PROMOUVOIR
des conditions de travail
exemplaires tout au long
de la chaîne de valeur

- Promouvoir le respect des Droits de l'Homme
- Améliorer les conditions de travail
- Développer les compétences et les parcours professionnels des collaborateurs
- Promouvoir la diversité et prévenir les discriminations
- Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable
- Être vigilant quant aux conditions de travail de tiers intervenant sur nos sites

2

Le fruit de la terre

FAVORISER
une agriculture durable
et des activités à moindre
impact environnemental

- Poursuivre la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement
- Promouvoir la diversification des cultures
- Intégrer la dimension énergétique et climatique sur et autour des sites de production
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans la logistique
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans les mûrisseries
- Pratiquer un marketing responsable

3

Le fruit des communautés

S'ANCRER
positivement dans
les territoires
d'implantation

- Renforcer la participation au développement du tissu économique local
- Poursuivre les actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locales

Socle de base : gouvernance et dialogue avec les parties prenantes

GOVERNANCE

- > **1 service RSE groupe** rattaché au Secrétaire général et au Président exécutif.
- > **1 communauté de responsables RSE** rattachés à la Direction Générale de chaque filiale de production majeure et responsables de la mise en œuvre des 15 engagements sur le terrain.
- > **1 groupe de travail « Vigilance »** constitué de représentants de différents services du siège.

DIALOGUE

Dans une démarche d'amélioration continue, la Compagnie Fruitière a établi un cadre de concertation régulier avec ses parties prenantes et mène une politique active de dialogue, tant en interne avec ses collaborateurs et ses partenaires sociaux, qu'en externe avec les clients, les fournisseurs, des ONG, des institutions publiques en France et à l'étranger.

GOUVERNANCE ET ORGANISATION

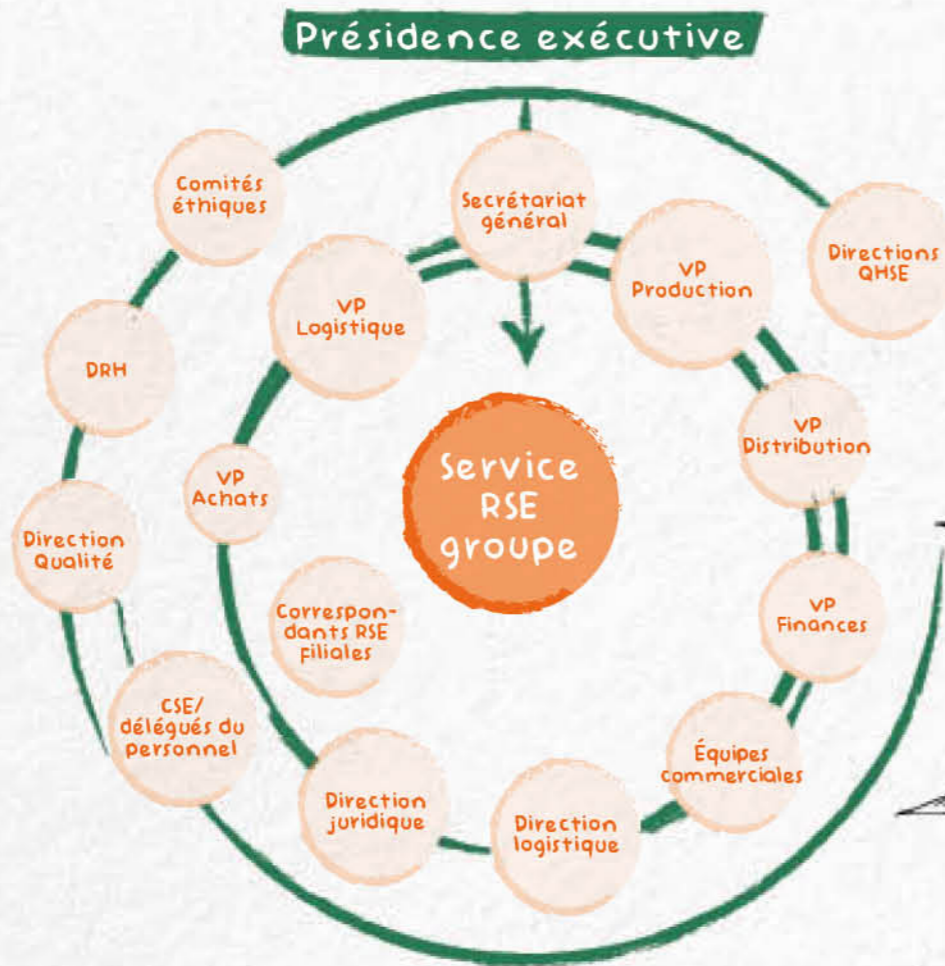
de la RSE

La politique RSE de la Compagnie Fruitière est pilotée et coordonnée par une équipe de responsables RSE rattachés au Secrétaire général et au Président exécutif.

Cette équipe s'appuie sur une dizaine de référents RSE dans les principales filiales de production, eux-mêmes rattachés à la Direction générale de ces sociétés. Les référents RSE sont responsables de la diffusion de la stratégie RSE et du déploiement des plans d'action définis sur leurs périmètres respectifs. Un cadre mensuel d'échanges et de partage de bonnes pratiques a été institué pour faciliter la coordination entre le siège et les filiales. Ces différentes équipes se réunissent physiquement chaque année à l'occasion d'un séminaire RSE.

LE RAPPORT RSE 2022

Le présent rapport est le 7^e rapport RSE de la Compagnie Fruitière et couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Bien que la démarche RSE concerne toutes les filiales, le périmètre de reporting comprend toutes les sociétés, pour lesquelles la participation financière de la Compagnie Fruitière est supérieure ou égale à 50%. Les indicateurs présentés dans ce rapport ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence au regard des enjeux liés à l'activité de la Compagnie Fruitière et des spécificités de ses métiers. Certains indicateurs sont ainsi propres à des activités en particulier, telles que la production ou la logistique.



DIALOGUER ET COMMUNIQUER

sur la démarche RSE

Dans une optique d'amélioration continue, la Compagnie Fruitière enrichit sa démarche en associant les parties prenantes qui sont de véritables soutiens techniques et opérationnels et qui constituent une source d'informations permanente sur une variété de sujets.



FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

Par ex. Interfel, Afruibana
Partenariats stratégiques et techniques, expérimentation, participation à des travaux d'organisations professionnelles (membres de commissions, administrateurs ou présidents)

INSTITUTIONS PUBLIQUES

Par ex. Commission Européenne, Ministères, Forum Mondial de la Banane, participation à des groupes de travail, consultation de parties prenantes, cofinancement de projets de développement, actions conjointes et support auprès des institutions internationales

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Ateliers, réunions commerciales, partage de bonnes pratiques, évaluations, audits, démarche de certification: événements spécifiques (ex. visites de site), brochures, rapports, plateforme Sedex, sites internet

MÉDIAS

Par ex. Fruitrop, Fresh Plaza
Invitations ponctuelles de la presse sur nos sites: communiqués et/ou dossiers de presse, site internet, rapport RSE

EXPERTS RSE

Interventions et échanges lors d'événements spécifiques: rapports d'activités, comités de pilotage

ONG

ASSOCIATIONS LOCALES

Par ex. Fairtrade Max Havelaar, Banana Link, WWF France, Ordre de Malte France, IECD, Phénix, Banque Alimentaire, La Liane, Rencontres régulières, comités de pilotage :site internet, rapports RSE, projets communs, élaboration et suivi de plans d'action

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Par ex. CIRAD, INRAE
Programmes de recherche communs (ACV sociale et environnementale, agro-écologie, développement du bio), accueil de stagiaires et apprentis, interventions auprès d'écoles

INVESTISSEURS

Site internet, rapports RSE, questionnaires spécifiques

COLLABORATEURS/PARTENAIRES SOCIAUX

Par ex. UITA
Dialogue avec les salariés, les représentants du personnel et les syndicats: réunions régulières, rapports, affichage, événements spécifiques

NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

valeurs

Financières

- **874 M€** de chiffre d'affaires

Économiques

- **1^{er} producteur** de bananes d'Afrique
- **Leader** dans la distribution de fruits sur le marché européen

Intellectuelles

- **Partenariat avec le Cirad** pour l'innovation agricole durable et l'amélioration des conditions de vie des communautés

Humaines

- **+1,9% de salariés en CDI**
- **+1,6% d'effectifs féminins**
- **+17,5% de salariés formés**
- **100% des salariés** avec une couverture santé complète
- Dialogue social permanent au profit de l'ensemble des collaborateurs

Relationnelles

- **Partenariat avec le WWF France** pour accélérer les chantiers de durabilité environnementale
- **Partenariat avec l'IECD** pour soutenir la création d'entreprises agroalimentaires locales

Environnementales

- **13%** de surfaces de bananes en bio
- Empreinte carbone complète réalisée sur l'année 2020 et engagement pour une trajectoire de réduction SBTi à l'horizon 2030.



Production & importation

La Compagnie Fruitière est le 1^{er} producteur de bananes d'Afrique.



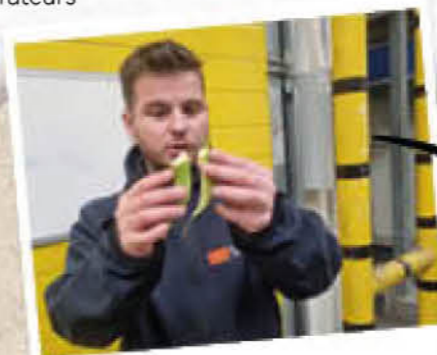
Transport

L'entreprise maîtrise les enjeux liés au transport et travaille à réduire l'impact climatique de sa logistique.



Distribution

La Compagnie Fruitière distribue les fruits et légumes provenant de ses plantations et de ses partenaires producteurs, garantissant la qualité, la traçabilité et les conditions de production des fruits et légumes qu'elle met en marché.



Mûrissage

Son réseau de mûrissage est le plus étendu en Europe, avec une priorité sur la réduction de la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.



Consommation

L'entreprise promeut une consommation plus durable de ses produits en valorisant les pratiques responsables de ses filiales de production et de ses partenaires.

ressources

Financières

- **Actionnariat stable**
- Chiffre d'affaire : 874,4 M€
- Masse salariale : 152 M€

Économiques

- Maîtrise intégrée de la chaîne de valeur
- **582 000 t.** de fruits et légumes produites
- 949 000 t. de fruits et légumes distribués

Intellectuelles

- Déploiement d'un Système informatisé de production agricole pour une meilleure traçabilité des bananiers

Humaines

- **23 044** collaborateurs dont 94,4% en Afrique
- Présence dans **20 pays**
- **4** centres de formation internes

Relationnelles

- **Des relations long terme** avec les fournisseurs
- De nombreux partenariats durables pour le progrès de la filière (WWF France, CIRAD, Banalink, Forum mondial de la banane, IECD, GIZ, etc.)
- **Un Fonds de dotation** œuvrant pour un accès à une alimentation durable pour l'homme et la planète

Environnementales

- **12 700 ha** de surfaces cultivées dont 10 830 ha pour la banane conventionnelle
- **48 700 t. de bananes produites et labellisées Agriculture Biologique**
- **1 369 ha** cultivés en agriculture biologique

RÉTROSPECTIVE 2022

Quelques faits marquants

CAMEROUN

Création d'un comité Genre et autonomisation de la femme avec pour missions principales l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation d'un plan d'action en faveur des mesures de promotion du travail de la femme au sein de la filiale de production PHP.

Remplacement de 80% des lampes mercure par des LED en station de conditionnement, pour contribuer à l'efficacité énergétique des installations.

GHANA

Poursuite du projet avec la GIZ* articulé notamment autour d'un plan stratégique de préparation aux pandémies au profit des communautés (consultations médicales, dépistage du VIH, éducation à la gestion des finances dans le foyer, dons d'équipements de protection personnels...).

- Inauguration de la 1^{re} crèche d'entreprise de la filiale de production GEL.
- Finalisation du projet de construction de logements dans le cadre du programme de mesures d'accompagnement de la banane de l'UE.
- Installation de panneaux solaires sur les toitures d'une la station de conditionnement et d'un entrepôt à Tema.

Création d'un comité Genre composé de 12 membres, en complément du comité Femmes créé en 2018.

11 000 tonnes de compost produites vs 6 000 tonnes en 2021.

* Société allemande pour la coopération internationale

CÔTE D'IVOIRE

- Constitution de 10 comités « Genre et Égalité ».
- Participation à la rédaction du nouveau Code de l'Environnement de la Côte d'Ivoire.
- Programme de sensibilisation des salariés des différents sites à la démarche RSE de la filiale de production SCB.
- Développement d'unités de production de compost.
- Accompagnement de 57 villages dans la mise en œuvre du tri à la source.

FRANCE

- Organisation d'une opération de sensibilisation et d'action collective destinée à la préservation de l'environnement en collectant et en triant près de 1000 litres de déchets sur une plage à Marseille.
- Renouvellement du partenariat avec la fondation de l'hôpital Saint-Joseph à Marseille, portant notamment sur la recherche clinique et la réalisation d'une salle hybride d'opérations.

SÉNÉGAL

Construction d'une deuxième infirmerie et d'une nouvelle cantine sur le site de M'barigo.

- Dons de fournitures scolaires auprès de 14 écoles élémentaires.
- Dons de lampes solaires et installation de stations de recharge solaire au sein de 9 écoles élémentaires.

EUROPE

Organisation du premier challenge inter-entreprises européennes à l'occasion de la semaine de la Qualité de Vie au Travail.

Ce challenge a été proposé en partenariat avec l'ONG Max Havelaar France et une entreprise française spécialisée dans le bien-être au travail.

Durant deux semaines, vingt équipes représentant les différents sites européens se sont affrontées au travers de différentes activités.



1 SOCIAL

LE FRUIT DES FEMMES ET DES HOMMES

Promouvoir des conditions de travail exemplaires tout au long de la chaîne de valeur



4 ENGAGEMENTS MAJEURS *

Employant 23 044 collaborateurs dans le monde, dont près de 95% en Afrique, dans des contextes socio-économiques très variés,

la Compagnie Fruitière s'est fixée comme ambition fondamentale de promouvoir des conditions de travail exemplaires, d'assurer le bien-être et de favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs tout au long de sa chaîne de valeur.

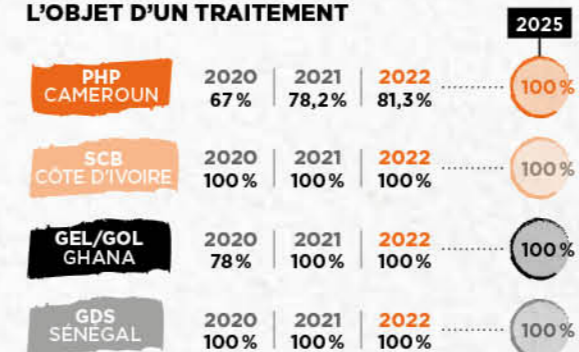
* Les données présentées concernent les 4 filiales majeures de production en Afrique, qui emploient 90% de l'effectif de la Compagnie Fruitière.

** Les objectifs 2025 ayant été atteints en 2022, une nouvelle trajectoire a été fixée.

1. PROMOUVOIR

le respect des Droits de l'Homme

PART DES DOLÉANCES EXPRIMÉES AU COURS DE L'ANNÉE AYANT FAIT L'OBJET D'UN TRAITEMENT



2. AMÉLIORER

les conditions de travail

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL



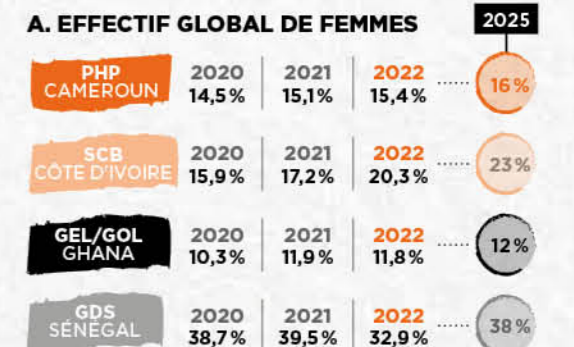
3. DÉVELOPPER les compétences et les parcours professionnels des collaborateurs

PART DES TRAVAILLEURS FORMÉS

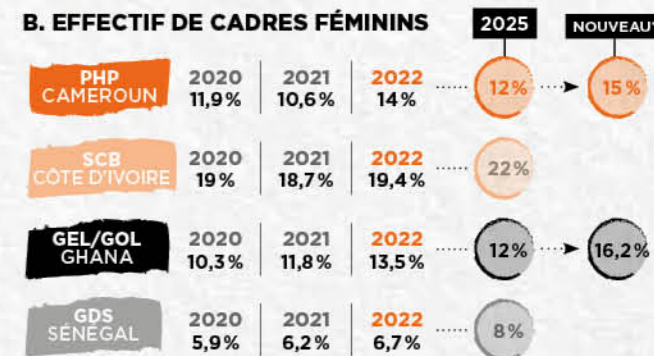


4. PROMOUVOIR la diversité et prévenir les discriminations

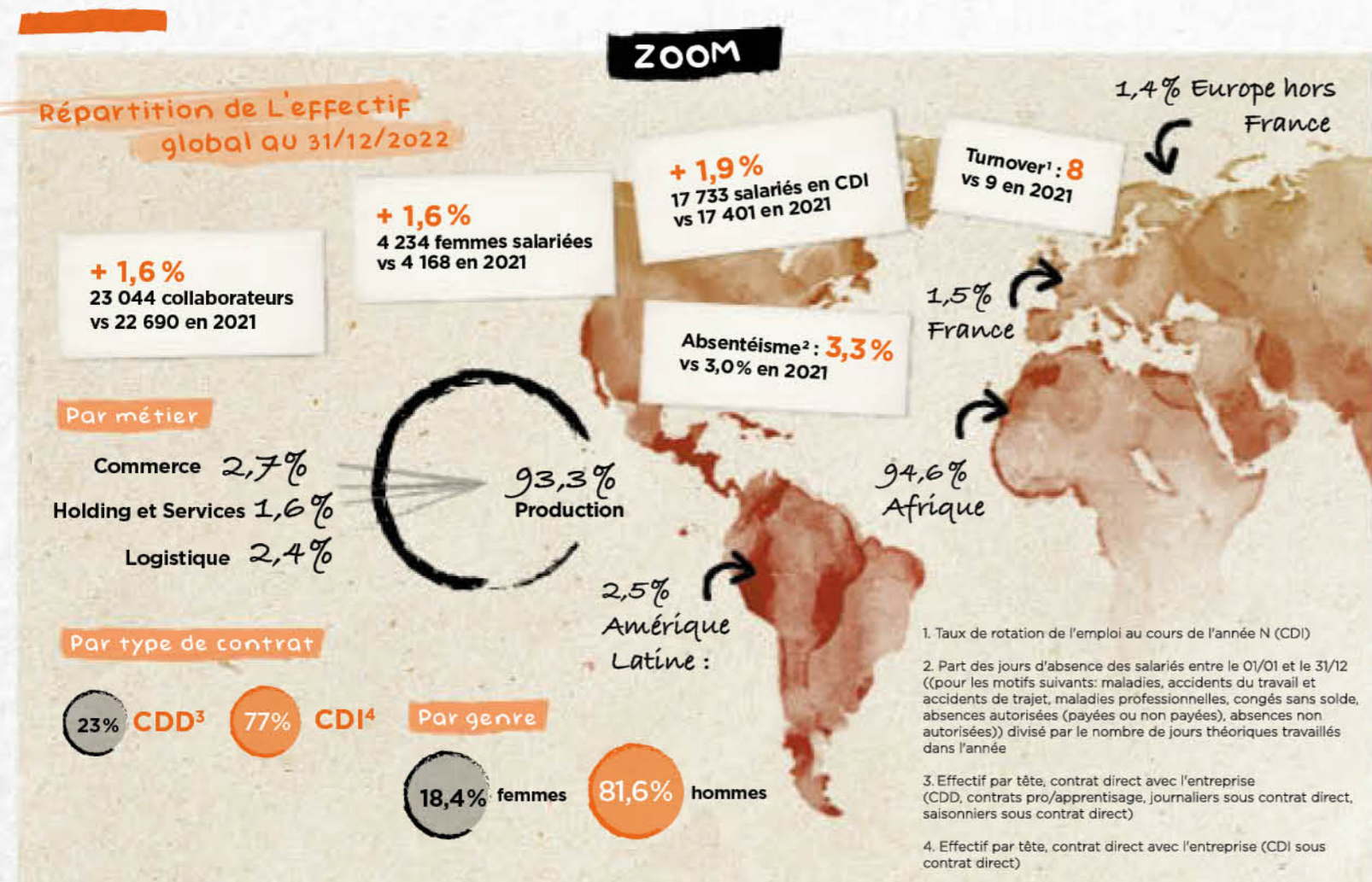
A. EFFECTIF GLOBAL DE FEMMES



B. EFFECTIF DE CADRES FÉMININS



LES RESSOURCES HUMAINES AU SEIN DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE



1. PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Partout où elle est implantée, la Compagnie Fruitière veille au respect des réglementations locales et internationales en matière de droits humains et d'emploi. Elle est engagée dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail et du bien-être des femmes et des hommes qui l'accompagnent, autant au sein de ses propres sociétés qu'auprès de ses partenaires et sous-traitants. La Compagnie Fruitière participe activement aux échanges sur le revenu décent (Living wage) avec l'ensemble des parties prenantes intéressées.

Veiller au respect des Droits de l'Homme

en particulier des normes internationales et standards éthiques :

- Conventions fondamentales de l'OIT
- Code de conduite ETI (Ethical trading initiative)
- Norme de responsabilité sociétale ISO 26000
- Principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les Droits de l'Homme, et notamment :

- > l'interdiction du travail des enfants ;
- > l'interdiction du travail forcé ou obligatoire ;
- > la prévention de toute forme de discrimination raciale, ethnique ou sexuelle ;
- > le respect du droit de négociation collective ;
- > le droit du travail ;
- > la protection de l'environnement ;
- > la lutte contre la corruption.

Les filiales de la Compagnie Fruitière s'engagent à ne pas employer de salariés âgés de moins de 18 ans quel que soit l'âge d'accès à l'emploi fixé par la réglementation locale.



Soins aux fruits, plantation de la SCB (Côte d'Ivoire)

Des engagements volontaires et structurants

Depuis 2012

Déclaration de Responsabilité Sociale et Environnementale pour les sociétés africaines de production de la Compagnie Fruitière.

Depuis 2018

Définition de plans d'action social par société de production.

Depuis 2016

Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale, applicable à l'ensemble des filiales de la Compagnie Fruitière.

Définition d'une stratégie RSE applicable à toutes les filiales.

2. AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Toute personne travaillant pour ou avec la Compagnie Fruitière a droit à un environnement de travail qui lui assure santé, sécurité et bien-être au travail, notamment au travers d'actions de sensibilisation et de prévention.

Des partenariats durables et fertiles

Bananalink

BananaLink Banana Link est une coopérative à but non lucratif basée au Royaume-Uni qui œuvre pour un commerce équitable et durable, en particulier dans les secteurs de la banane et de l'ananas. La Compagnie Fruitière s'est associée à Banana Link dans le cadre de projets et de programmes visant à renforcer la santé et la sécurité des travailleurs, à promouvoir l'égalité femmes-hommes et à favoriser le dialogue social au sein de l'industrie de la banane.

Forum Mondial de la Banane

Depuis sa création en 2009, le Forum Mondial de la Banane (FMB), dont la Compagnie Fruitière est membre actif, offre un espace multipartite de dialogue, de collaboration et d'actions entre les principales parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement mondiale de la banane. Le FMB met en place divers projets pour une industrie de la banane plus durable, concernant notamment l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la santé et la sécurité au travail, les questions des rémunérations décentes et de la répartition de la valeur ou encore l'égalité femmes/hommes.

Évolution du nombre des accidents de travail avec arrêt (supérieur ou égal à 24h)



Offrir un cadre de travail décent

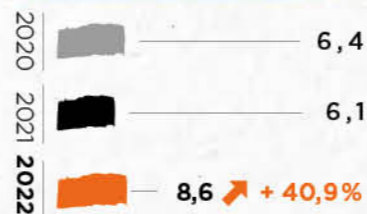
- Octroi de salaires et d'avantages sociaux supérieurs aux minima sectoriels.
- Amélioration de la qualité de vie, notamment : accès au logement ou encore mise en place de systèmes de transports collectifs jusqu'aux lieux de travail.

Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs

Santé globale

- Services de santé et de protection sociale pour les collaborateurs et leurs familles. L'ensemble des salariés de la Compagnie Fruitière bénéficient d'une couverture santé complète et sont suivis au travers de visites médicales régulières, en particulier pour les opérateurs phytosanitaires des sociétés de production.

Évolution du taux de fréquence des accidents de travail

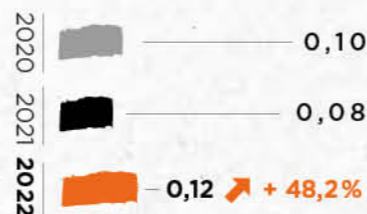


Prévention des risques et pénibilité

- Formalisation d'une politique de santé et de sécurité au travail. 3 principes fondamentaux :

- > la responsabilisation, notamment par la formation et la sensibilisation ;
- > le travail de façon sécuritaire ;
- > le travail en équipe.

Évolution du taux de gravité des accidents de travail



Aucun collaborateur ne peut intégrer l'entreprise sans avoir été formé à la sécurité dans le cadre de ses activités.

ZOOM

LE PROGRAMME BOHESI : renforcer la sécurité des travailleurs de la banane

Depuis 2014, la Compagnie Fruitière participe au programme BOHESI (Banana Occupational Health and Safety), visant la sensibilisation et la formation à la santé et à la sécurité des travailleurs de la banane, en partenariat avec IDH (gouvernement hollandais), l'UITA (fédération de syndicats de travailleurs) et Banana Link (ONG de plaidoyer) et s'inscrivant dans le cadre des activités d'une commission du

Forum Mondial de la Banane. Cette initiative met en outre l'accent sur l'égalité femmes-hommes avec l'élaboration de lignes directrices sur l'emploi sain et sûr des femmes dans l'industrie bananière.

Ce programme est déployé :

- au Ghana depuis 2018
- au Cameroun depuis 2021
- en Équateur depuis 2015

Favoriser le dialogue social

- Respect du droit de ses collaborateurs de se former ou de rejoindre toute institution représentative du personnel de leur choix (syndicats ou organisations de travailleurs) et de s'organiser pour participer à des négociations collectives.
- Respect du rôle et des responsabilités des partenaires sociaux, et négociation systématique des questions d'intérêt collectif.
- Les accords conclus au sein des filiales de production concernent aussi bien les salariés permanents que les salariés temporaires, y compris les saisonniers employés sur les sites.

Près de 100% du personnel représenté par au moins une institution représentative du personnel (délégué du personnel, CE, CSE, représentant des travailleurs ou syndical, CHSCT...)

Une collaboration structurante avec l'UITA

L'UITA* organise régulièrement des actions de renforcement des capacités des représentants syndicaux dans les filiales de production en Afrique. Ce partenariat a contribué à structurer durablement le dialogue social au sein de ces filiales.

* Union internationale des travailleurs de l'agroalimentaire

Renforcer le dialogue social : les plateformes syndicales

Au Cameroun et en Côte d'Ivoire, les différents syndicats sont organisés en plateformes syndicales pour permettre une mutualisation de toutes les forces sociales et une meilleure structuration du dialogue au sein des filiales. Ces plateformes sont des structures faitières fédératrices dotées d'une Charte qui édicte leurs principes et règles de fonctionnement et précise les différents organes qui les composent.

La qualité de dialogue avec les équipes au siège de la Compagnie Fruitière, le soutien à la participation des syndicats et des organisations de petits producteurs dans les discussions sur l'avenir de la filière, ainsi que l'expérience très positive lors des formations des représentants des travailleurs et des travailleuses en Côte d'Ivoire, sont autant d'éléments de notre partenariat qui nous encouragent à considérer la Compagnie Fruitière comme un acteur clé de la transformation humaine et écologique de ce secteur.

Alistair SMITH,
Coordinateur international,
Banana Link (ONG)



Tenue d'une réunion syndicale

3. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

La Compagnie Fruitière place le développement des compétences et des parcours professionnels au cœur de sa politique sociale, quel que soit le niveau hiérarchique de ses collaborateurs, leur métier ou leur localisation géographique.

3 axes de management

CULTURE DE LA PERFORMANCE

Pour les métiers de la production, le groupe a formalisé dès 2016 un Programme d'Amélioration de la Performance Managériale (APM) dont l'objectif est de structurer les processus de formation et de développement des compétences des managers, avec une évaluation des compétences et un plan triennal de développement.

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Des centres de formation dédiés aux métiers de la banane ont été installés dès leur création sur chacun des sites de production, ouverts aux salariés non-cadres autant qu'aux opérateurs nationaux souhaitant se réorienter vers d'autres fonctions.

POLITIQUE DE LA PORTE OUVERTE

Le manager fait preuve d'ouverture, d'écoute et d'anticipation.

Durée moyenne des formations par salarié



Nombre de salariés formés



Campagne de sensibilisation sur les droits de la femme pour les collaborateurs de GEL (Ghana)

4. PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS

Essentiellement composée d'effectifs masculins (81,6%), la Compagnie Fruitière s'engage à favoriser l'emploi des femmes et s'assure de leur fournir un environnement de travail sûr et sain. La Compagnie Fruitière applique notamment une politique de tolérance zéro contre toute forme de discrimination et de violences.

Effectifs féminins

au sein du groupe :



cadres :



en CDI :



Emploi des personnes en situation de handicap



5. ÊTRE VIGILANT QUANT AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES TIERS INTERVENANT SUR NOS SITES

Dans le cadre de sa démarche d'achats responsables, la Compagnie Fruitière déploie des mesures pour s'assurer du respect des Droits de l'Homme par ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires. Des séances de sensibilisation sont régulièrement effectuées pour favoriser la diffusion de bonnes pratiques au sein de la chaîne d'approvisionnement.

- Les filiales exigent que leurs prestataires s'engagent, à la signature d'un contrat de travail, à ne pas employer de salariés âgés de moins de 18 ans.
- Des contrôles documentaires sont effectués pour s'assurer que les prestataires respectent la réglementation en matière d'emploi et notamment la prise en charge des cotisations sociales de leurs salariés intervenant au sein de l'entreprise.
- Des audits sont régulièrement menés sur le terrain par les équipes RSE et QHSE auprès des fournisseurs de fruits.

Part des fournisseurs tiers ayant été informés de la politique RSE de la Compagnie Fruitière



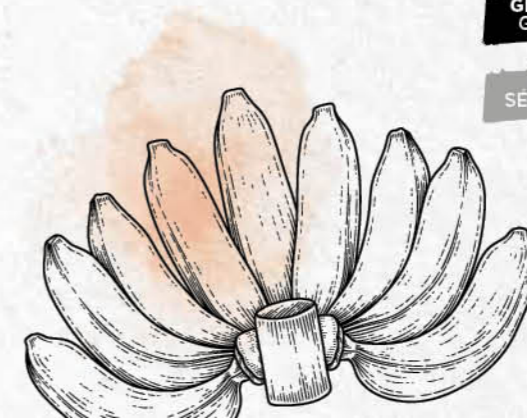
6. METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

La Compagnie Fruitière s'approvisionne en fruits et légumes en majorité auprès de ses propres plantations mais aussi auprès de producteurs partenaires. La Compagnie Fruitière renforce sa démarche d'achats responsables en adoptant une clause RSE dans ses contrats commerciaux, avec l'objectif de couvrir l'ensemble des fournisseurs majeurs du groupe.

À l'échelle de la Compagnie Fruitière

Depuis 2016 : 1 clause RSE pour tous les fournisseurs

- Garantir le respect des Droits de l'Homme et la conformité avec la politique sociale de la Compagnie Fruitière.



Au niveau des filiales

Depuis 2019 : 1 plan d'action Achats responsables

- Validation d'un certain nombre d'indicateurs, exemple : nombre de fournisseurs ayant eu connaissance de la politique RSE du groupe.
- Validation d'objectifs visant à augmenter progressivement la part de fournisseurs dont la démarche éthique est évaluée.

Garantir la traçabilité et la qualité des produits

Afin de garantir le respect du cahier des charges de culture ainsi que la sécurité, l'hygiène et la bonne gestion des risques, des plans de suivi spécifiques sont fréquemment effectués auprès des fournisseurs, en particulier sur la question des traitements : des analyses de résidus phytosanitaires sont par exemple menées sur des échantillons par des laboratoires indépendants.

Part des fournisseurs tiers évalués sur leur démarche RSE



2 ENVIRONNEMENT

LE FRUIT DE LA TERRE

Favoriser une agriculture durable et des activités à moindre impact environnemental



3 ENGAGEMENTS MAJEURS

La Compagnie Fruitière a la particularité d'être non seulement producteur de ses propres fruits sur 2 continents mais aussi importateur de ceux de producteurs tiers.

Cela lui donne une double responsabilité : celle d'améliorer ses pratiques agricoles mais également de minimiser l'impact environnemental et climatique de ses activités de production, de transport maritime, de mûrissement et distribution des fruits vers ses clients.

1. POURSUIVRE

la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement via notamment le développement de l'agriculture biologique et de pratiques agro-écologiques.

QUANTITÉS MOYENNE DE DOSES ACTIVES D'ENGRAIS DE SYNTHÈSE PAR HECTARE (KG/HA) EN BANANES CONVENTIONNELLES

| PHP/SCB/ GEL | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------|------|------|------|
| | 860 | 894 | 801 |

QUANTITÉ TOTALE DE DOSES ACTIVES DE PESTICIDE UTILISÉE SUR LA SURFACE AGRICOLE UTILE MOYENNE EN BANANES CONVENTIONNELLES (EN KG DE MATIÈRE ACTIVE PAR HECTARE PAR AN)

| PHP/SCB/ GEL | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------|------|------|------|
| | 43,9 | 42,2 | 35 |



2. MAÎTRISER

l'énergie et l'impact sur le climat dans la logistique.

ÉMISSIONS DE GES DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT MARITIME INTERNE (TONNES DE CO₂)



3. MAÎTRISER

l'énergie et l'impact sur le climat dans les mûrisseries.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE MOYENNE DES 22 MÛRISSERIES DU GROUPE (KWH D'ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉ PAR COLIS DE BANANE MÛRI)



AMÉLIORER NOS PRATIQUES AGRICOLES

Consciente des impacts de ses activités de production sur l'environnement et sur la santé humaine, la Compagnie Fruitière a défini des plans de progrès de ses pratiques agricoles adaptés à chaque contexte agro-climatique, notamment la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et fertilisants de synthèse, ainsi que le développement d'une agriculture biologique et de pratiques agro-écologiques.

1. RÉDUIRE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Sources majeures de risque et d'impact potentiel sur la santé et sur le milieu naturel, les quantités de matières actives utilisées (pesticides et fertilisants) sont suivies dans toutes les plantations. Grâce à la politique exigeante menée depuis plusieurs années, les consommations moyennes de pesticides ont baissé de 17% en 2022 par rapport à 2021. Le groupe souhaite poursuivre ses efforts de réduction en se fixant des objectifs ambitieux pour l'avenir.

- 17% de produits de traitement utilisés en 2022 par rapport à 2021

Une approche partenariale

La Compagnie Fruitière s'appuie sur ses équipes d'experts internes mais également sur des ressources externes provenant d'organisations spécialisées comme celles du WWF France ou d'instituts de recherches tels que l'INRAE, le CNRS ou le Cirad qui mènent des expérimentations dans les plantations du groupe dans le cadre de contrats de recherche pluriannuels.



Traitement agricole de précision par drone (Côte d'Ivoire)

Le parasitisme chez le bananier



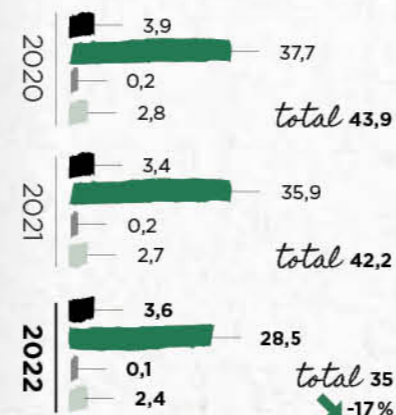
Le charançon

Ce coléoptère est l'un des principaux ravageurs du bananier. Ses larves se nourrissent du bulbe du bananier pouvant conduire à la chute de la plante et à des pertes drastiques de rendement. Ses dégâts sont particulièrement importants au Cameroun et en Côte d'Ivoire.

La cercosporiose

La cercosporiose, autre fléau de la culture du bananier, est une maladie fongique qui s'attaque aux feuilles du bananier. Elle est causée par un champignon qui provoque des nécroses et un mûrissement précoce des fruits.

Quantité totale de doses actives de pesticides appliquées entre le 01/01 et 31/12 par hectare cultivé, en g/ha



Quantité totale de doses actives d'engrais de synthèse appliquées entre le 01/01 et 31/12 par hectare de bananes conventionnelles cultivé, en kg/ha



Des méthodes de contrôle alternatives

Développement de jachères assainissantes avec recours à des plantes de service

Des couverts végétaux mis en place afin de contrôler le développement des plantes adventices favorables au maintien des nématodes parasites du bananier. Plus de 1 000 hectares ont ainsi été mis « au repos » au cours de l'année 2022.

Développement de nouvelles pratiques agro-écologiques comme les pièges à phéromones pour lutter contre les charançons

La géolocalisation des pièges par flashage permet d'identifier précocement les foyers, de visualiser la progression des populations et ainsi d'adapter le dispositif de piégeage.

Déclenchement des traitements en fonction de seuils monitorés

Des suivis très précis des niveaux d'infestation par la cercosporiose définis conjointement avec le Cirad permettent de suivre les dynamiques de parasitisme et de prendre des décisions raisonnées en matière de traitement.

Mise en place de plantes de service sous bananeraie pour leurs apports multiples au milieu

En Côte d'Ivoire, une collection de plantes de services a été constituée méthodiquement dans l'objectif d'offrir des solutions à chaque zone en fonction des services attendus et des contraintes de ces zones. Différents tests d'implantation ont été menés à la SCB, deux variétés principales ont été retenues pour un déploiement à grande échelle et une autre variété à la PHP.

Utilisation de produits alternatifs

Contre la cercosporiose, le recours à l'huile minérale, autorisée en agriculture biologique, doit permettre de réduire significativement les quantités de matières actives épandues. Plusieurs autres produits de bio-contrôle sont actuellement à l'étude pour réduire et supprimer dès que possible le recours aux fongicides.

Déploiement de technologies pour l'agriculture de précision

Après une période de test concluante, le déploiement de drones pour le traitement aérien des plantations est en cours sur plusieurs plantations. Ces drones agricoles permettent de traiter avec une extrême précision sans dérive ni risque pour la santé des populations avoisinantes. Le déclenchement du traitement peut se faire en journée ou la nuit, sans personne sur le site et dans les meilleures conditions météorologiques et sonores.

Le Cirad et la Compagnie Fruitière collaborent depuis 2019 dans le cadre du programme B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique) visant à accélérer la mise en place de nouvelles pratiques agro-écologiques. C'est une collaboration riche en enseignements et défis. Fort de son expérience aux Antilles, le Cirad doit adapter ses connaissances et pratiques à un contexte environnemental très différent, mais doit aussi faire face au défi du changement d'échelle : comment passer de quelques dizaines à quelques milliers d'hectares. De son côté, la Compagnie Fruitière dont la finalité principale reste de produire, doit aussi être en mesure de prendre des risques calculés sur la mise en pratique et l'adoption de telle ou telle innovation.



Luc De LAPEYRE, Directeur de l'UR GECO - Cirad « Fonctionnement écologique et gestion durable des agrosystèmes bananiers et ananas »

Des pratiques de fertilisation raisonnées

Depuis trois ans, des efforts dans la réduction de l'apport d'engrais ont été réalisés, en partie grâce à l'amélioration des bases de données concernant les analyses des échantillons de sols et de feuilles (pH, taux de matière organique, taux de chlorophylle, etc.).

Pilotage informatisé de la production agricole

Engagée dans la digitalisation de ses activités, la Compagnie Fruitière a lancé dès 2015 le développement d'un outil de suivi de la production agricole. Celui-ci contribue à une meilleure gestion de la récolte et de la production et facilite le diagnostic agronomique et l'amélioration de la performance permis par l'agriculture de précision. Cet outil permet également la gestion des ravageurs, et notamment la gestion du piégeage des charançons par phéromones et les observations de la cercosporiose. Par des observations prises directement au champ et des reportings appropriés, il constitue un outil d'aide à la décision puissant permettant de cibler les zones à traiter/piéger et d'en améliorer l'efficacité.

Plan P2A (Plan d'Amélioration Agronomique)

Le plan P2A est un projet d'agriculture de précision ambitieux ciblant des zones de culture à potentiel afin de déterminer les ajustements à mettre en place afin d'en accroître la productivité. Il implique une cartographie complète de tous les secteurs de production intégrant de multiples données de mesure (irrigation, rendement, traitements...).

ZOOM

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE & LE CIRAD

Accélérer la mise en place de nouvelles pratiques agro-écologiques



Depuis 2019, la Compagnie Fruitière a intensifié sa collaboration avec le Cirad (Centre de Coopération Internationale pour le Développement) avec la signature du programme pluriannuel B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique) visant à accélérer la mise en place de nouvelles pratiques culturales en agriculture conventionnelle.

5 CHANTIERS PRIORITAIRES EN 2022

- **Réduction des pesticides**, en route vers Triple zéro (suppression des insecticides, des nématicides et des herbicides)
- **Optimisation de la fertilisation minérale**
- **Restauration de la fertilité des sols** via le déploiement de solutions de composts, d'engrais organique et de plantes de service
- **Limitation de l'usage de traitements phytosanitaires** post récolte
- **Consolidation des itinéraires techniques agricoles** en agriculture biologique

PERSPECTIVES 2023

- **Intégration de l'ananas** dans le programme (B3A)
- **Intégration de la banane plantain** (100 ha en Côte d'Ivoire)
- **Évaluation et essais de nouvelles variétés**
- **Intégration de nouvelles technologies** (drones, capteurs, modèles agro-climatiques...)



2. DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE & ÉQUITABLE & LES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

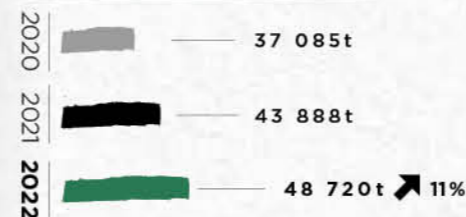
La Compagnie Fruitière a depuis longtemps mis au cœur de sa production les démarches d'agriculture biologique et équitable et confirme sa volonté d'accroître ses surfaces en bio par l'installation de nouvelles plantations. Si la mise en place de l'agriculture biologique n'est pas réalisable partout, notamment pour des raisons climatiques et de composition des sols, les productions sous label équitable peuvent, quant à elles, être généralisées. La pression économique croissante et la stagnation de la demande sur le marché du bio en Europe freinent néanmoins le développement des surfaces certifiées Bio.



Surfaces de production certifiées biologiques en % de la surface moyenne totale en production pour la banane



Volume de bananes produites par le groupe issues de parcelles certifiées biologiques, en tonnes

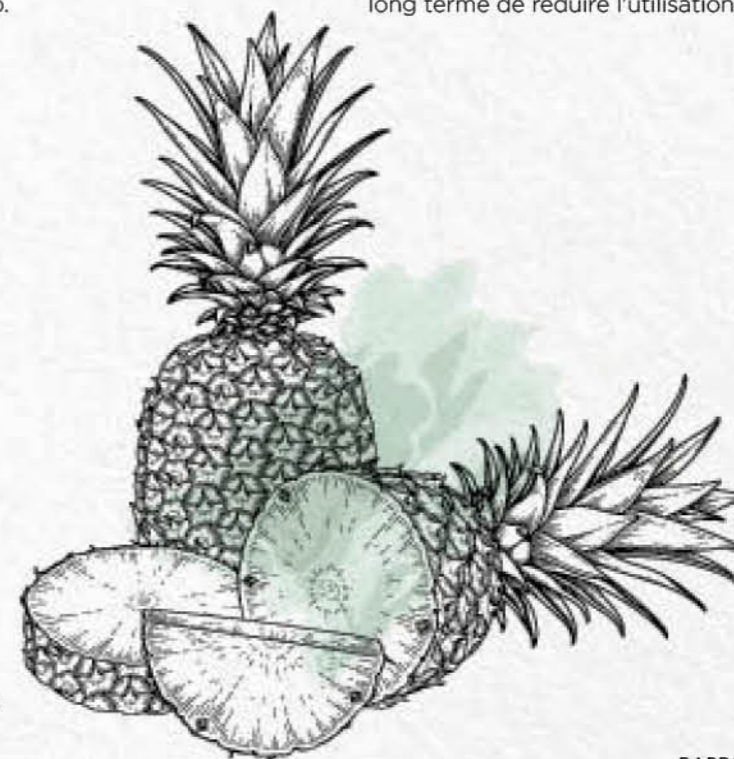


En Équateur

Crée en 2018, toute la production de Derose est certifiée Bio et Fairtrade pour l'Europe comme pour les États-Unis. Derose est organisée en 4 plantations ayant chacune une station d'emballage sur un total de 600 ha et une production de plus de 20 000 tonnes en 2022.

Au Ghana

L'installation de plantations certifiées en Agriculture Biologique s'est accompagnée au Ghana de la création de stations de compostage pour pallier le non-recours aux intrants de synthèse. L'apport de compost, généralisé dans nos plantations bio, peut s'effectuer maintenant (selon la disponibilité) dans les plantations conventionnelles au Ghana et en Côte d'Ivoire et depuis 2022 au Cameroun, ce qui devrait permettre à long terme de réduire l'utilisation d'engrais de synthèse.



Des certifications reconnues



ZOOM

LES LABELS ÉQUITABLES

Des garanties environnementales

Les plantations certifiées Fairtrade doivent mettre en place des pratiques écologiques et agricoles saines, notamment à travers une gestion responsable de l'eau et des déchets, la préservation de la biodiversité et la fertilité des sols et une utilisation minimale des pesticides et des produits agrochimiques. Fairtrade interdit tout particulièrement l'utilisation de plusieurs matières dangereuses et de tous les organismes génétiquement modifiés (OGM).

62 780 tonnes de fruits labellisés Fairtrade distribués, dont 61 987 tonnes de bananes certifiées Fairtrade.



Notre partenariat avec la Compagnie fruitière a démarré en 2004. Au travers de ce partenariat, la Compagnie fruitière est en mesure de proposer des produits labellisés Fairtrade tels que des bananes, mais également des ananas, des litchis et des fruits de la passion, etc. produits selon les exigences dans standards Fairtrade. Ce partenariat de près de 20 ans a permis d'établir de solides relations partenariales et de construire des initiatives à impact pour les producteurs et travailleurs avec lesquels la Compagnie Fruitière travaille.



BLAISE DESBORDES, Directeur Général de Max Havelaar France

3. PRÉSERVER LES SOLS, LA BIODIVERSITÉ & LES ÉCOSYSTÈMES

Consciente que la biodiversité et plus particulièrement celle des sols assure des fonctions essentielles à l'équilibre environnemental, la Compagnie Fruitière déploie plusieurs initiatives destinées à diminuer la pression et à améliorer l'impact de ses activités sur les écosystèmes de ses plantations et des terres situées à proximité.

Capitaliser sur les pratiques agro-écologiques

Les pratiques agro-écologiques comme les plantes de couverture, l'apport de matière organique ou la plantation de haies et de bordures favorisent le maintien de la biodiversité dans les champs et dans les sols.

Préserver les zones non cultivées

Si les zones de production ne sont implantées que dans des zones déjà converties à l'agriculture ou à faible intérêt environnemental, des zones non cultivées en périphérie des plantations sont quant à elles préservées et non-aménagées.

Au Ghana

Aux abords des plantations de GEL/GOL, 800 hectares ont été conservés pour créer une zone tampon intacte favorable au maintien de la biodiversité.

En Équateur

Près de 200 ha de forêts sont protégés à proximité de la plantation de Zapotal.

Maîtriser les impacts sociaux et environnementaux

Dans le cadre du partenariat Cirad / Irstea, de nouveaux projets d'étude ont été menés en 2022 (Analyses du cycle de vie, impact des produits de traitement sur la biodiversité des sols...) afin de développer de nouveaux modèles de mesures des impacts sociaux et environnementaux de la production de bananes.

ZOOM

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE & WWF FRANCE

Depuis 2016, la Compagnie Fruitière et le WWF France sont engagés dans un partenariat orienté vers une agriculture durable et davantage respectueuse des écosystèmes. Le partenariat a été renouvelé pour 3 ans fin 2022.



Bananaïre de la PHP (Cameroun)

UNE FEUILLE DE ROUTE EN 5 AXES :

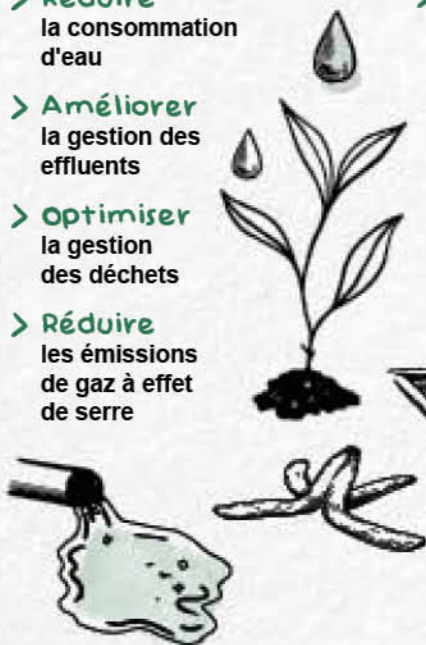
- Une sensibilisation à la protection de l'environnement à destination des collaborateurs de la Compagnie Fruitière et des parties prenantes externes
- Un accompagnement à la mise en œuvre d'une stratégie climat et carbone ambitieuse
- Une meilleure prise en compte des impacts liés à la conversion des écosystèmes naturels
- La mise en place d'un plan de sensibilisation et de formation des équipes de la Compagnie Fruitière sur la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages dans le transport maritime
- La lutte contre les collisions avec les cétacés en Méditerranée dans la zone du sanctuaire Pelagos

RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

La Compagnie Fruitière entend diminuer l'impact global sur l'environnement de l'ensemble de ses activités de production, de mûrisserie et de logistique, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation des ressources et de gestion des déchets.

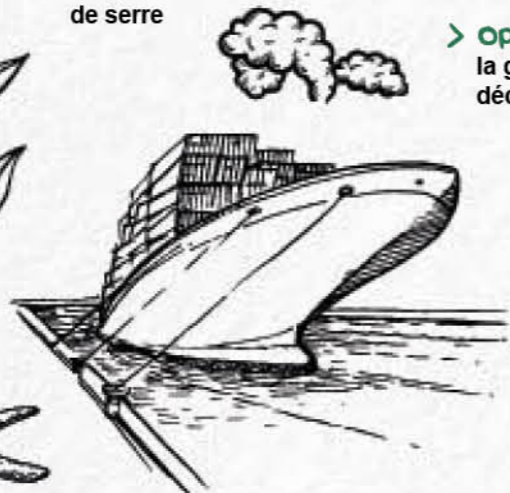
1 Production

- > Réduire la consommation d'eau
- > Améliorer la gestion des effluents
- > Optimiser la gestion des déchets
- > Réduire les émissions de gaz à effet de serre



2 Transport

- > Réduire les émissions de gaz à effet de serre



3 Mûrisserie

- > Limiter la consommation d'électricité
- > Optimiser la gestion des déchets



1. PRODUCTION AGRICOLE

La phase de production agricole utilise des ressources naturelles comme l'eau pour l'irrigation et le lavage des fruits, génère des déchets (plastiques et organiques) et des effluents ce qui produit des impacts sur le milieu, notamment des émissions de carbone.

112 millions m³
d'eau consommée en 2022,
- 1 % par rapport à 2021

Améliorer la gestion des effluents

- **Traitement biologique des effluents** grâce à des plantes filtrantes et par un traitement physique par dégrillage, décantation et aération.
- **Analyse** par des laboratoires agréés via des prélèvements dans les rivières et les cours d'eau proches des plantations.
- **Test en cours d'un nouveau système innovant de purification des eaux** de lavage dans le but de les réutiliser.

Réduire la consommation d'eau

- **Mesures précises** des besoins des plantes tout au long de l'année.
- **Systèmes d'irrigation optimisés** (micro-asperion, goutte à goutte) et déploiement progressif de systèmes d'irrigation automatisés.
- **Évitement des eaux de forages** afin de ne pas exploiter la nappe phréatique dédiée à la consommation humaine.

Optimiser la gestion des déchets

- **Organiques** : Compostage et réutilisation dans la production ou par des tiers.
- **Emballages (palettes, cartons) et plastiques** : réemploi ou transfert vers des filières spécifiques de traitement ou de recyclage agréées.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

- **Objectif de réduction progressive des quantités d'engrais** utilisées sur toutes les filiales (notamment azotés). En 2021, des stations de compostage et d'engrais organiques ont été construites à la PHP et à la SCB, ce qui devrait permettre à moyen terme de réduire le recours à des engrais de synthèse.

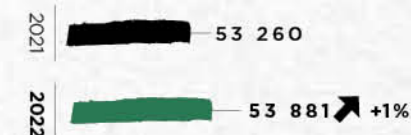
La disponibilité de matière organique localement et les volumes de matière organique nécessaires restent cependant des facteurs limitants.

Le CIRAD

Un modèle de bilan azoté a été développé avec le Cirad, tenant compte des exportations à la récolte, des pertes, et des restitutions du bananier ainsi que de l'azote apporté par la minéralisation du stock d'humus dans le sol. Des analyses pointues des intrants organiques utilisés actuellement permettent de mieux appréhender la part d'azote directement disponible pour la plante et celle qui sera stockée dans l'humus.

- **L'optimisation de la consommation électrique dans l'activité de production** est très directement liée au pompage de l'eau par des moteurs électriques pour l'irrigation en remplacement progressif des moteurs thermiques.

Consommation d'électricité des filiales de production en mwh



La Compagnie Fruitière renforce chaque année ses ambitions en matière de réduction des pesticides, herbicides et engrais et poursuit son important chantier de réduction de son empreinte carbone, notamment via l'initiative mondiale Science Based Targets portée par le WWF, le CDP, le WRI et le Global Compact qui propose des trajectoires de décarbonations sectorielles alignées avec les préconisations scientifiques et l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique en dessous de 1.5°C.

L'approche holistique de la Compagnie Fruitière qui agit sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, depuis la production jusqu'à la distribution en passant par le transport participe à prouver qu'il est possible de faire évoluer les activités des entreprises vers des pratiques plus responsables, à toutes les échelles.



MARIE-CHRISTINE KORNILOFF,
Directrice Déléguée
au Monde Economique, WWF France

2. LOGISTIQUE ET TRANSPORT

Le transport et la logistique sont les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre parmi les différentes activités de la Compagnie Fruitière. C'est pourquoi, la filiale de transport maritime du groupe s'est engagée dans une politique de réduction de ses émissions, en cohérence avec les objectifs de l'Organisation Maritime Internationale.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

- Réalisation d'un bilan carbone transport maritime annuel
- Adaptation des rotations maritimes entre l'Afrique et l'Europe
- Conversion progressive des engins de manutention sur les ports à l'électrique

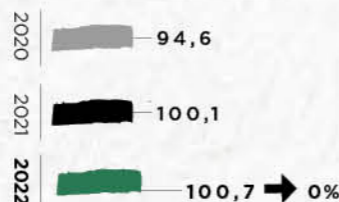
Le transport maritime

Si l'Organisation Maritime Internationale (IMO) a fixé des objectifs de réduction des émissions de GES (- 40% de 2008 à 2030), AEL (Africa Express Line), la compagnie maritime du groupe, semble pour l'instant en ligne avec ces objectifs et l'engagement SBTi du groupe. L'organisation de la flotte maritime du groupe est en constante évolution afin d'optimiser les taux de remplissage des navires et la vitesse de navigation.

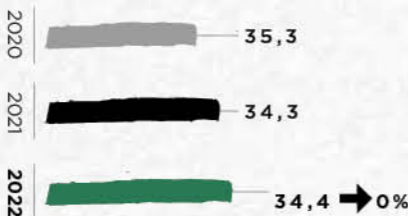
En 2023, les 4 navires Jumbo de la ligne Atlantique vont être mis en cale pour rénovation avec notamment le nettoyage de la coque et l'application d'un nouveau revêtement de surface qui permettra d'économiser du carburant. Un 5^e navire va également être intégré sur la ligne Méditerranée qui permettra de réduire la vitesse et donc les émissions de CO₂ tout en maintenant la qualité de service offerte. Le groupe est également très attentif à l'évolution des différentes nouvelles sources d'énergie possibles dans l'organisation de sa flotte future. C'est un élément déterminant de la réduction de l'empreinte de cette activité à l'avenir.



Consommation de fioul lourd de la filiale AEL en milliers de tonnes



Émission de GES en g/tkm



EcoAct est heureux d'accompagner depuis 2021 la Compagnie Fruitière dans sa stratégie climat ambitieuse. L'accompagnement a débuté par la mesure de l'empreinte carbone puis s'en est suivi la définition d'une trajectoire de réduction d'émissions alignée sur les objectifs 1.5°C de l'accord de Paris auprès du SBTi. Un plan d'actions de réduction est désormais en cours de définition avec les différentes sphères d'activités de la compagnie pour atteindre cet objectif de réduction à horizon 2030.



JEAN-BAPTISTE MARTIN, Manager sectoriel Agri-Agro, EcoAct France

3. MÛRISSERIES

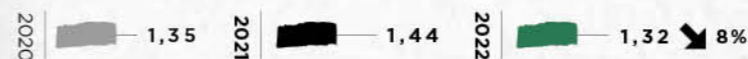
Avec une production de déchets relativement faible, les émissions de gaz à effet de serre restent le principal point d'amélioration de l'impact environnemental des activités de mûrissage du groupe. Les émissions étant liées essentiellement à la consommation électrique du processus (ventilation et contrôle de la température), les efforts sont régulièrement mis sur l'amélioration de cette activité depuis plusieurs années.

480 000 tonnes de bananes

mûries en 2022 dans 8 pays

(France, Espagne, Portugal, Grande-Bretagne, Hongrie, Pays-Bas, Italie et Roumanie) en hausse de 4% par rapport à 2021.

Performance énergétique moyenne des mûrisseries du groupe en KWh consommés par carton de bananes mûries



Limiter la consommation d'électricité

Un audit énergétique de tous les sites du groupe a été réalisé en deuxième partie d'année 2022 avec des cabinets indépendants. Un certain nombre d'actions d'optimisation ont été mises en place dès 2022 avec une poursuite en 2023 comme par exemple la signature de contrats de maintenance en France et en Italie, la mise en place de contrats

d'entretien des évaporateurs des chambres de mûrissage ainsi que la mise en place de nouveaux systèmes de variateurs de fréquence comme à Lisbonne en 2022.

Tous ces investissements en rénovation des sites permettent d'optimiser immédiatement la consommation électrique des sites.

Un parc en renouvellement permanent

En 2023, l'optimisation des consommations électriques et la réduction de la consommation de fluides frigorigènes va se poursuivre avec la mise en place de nouvelles mûrisseries à Bucarest en

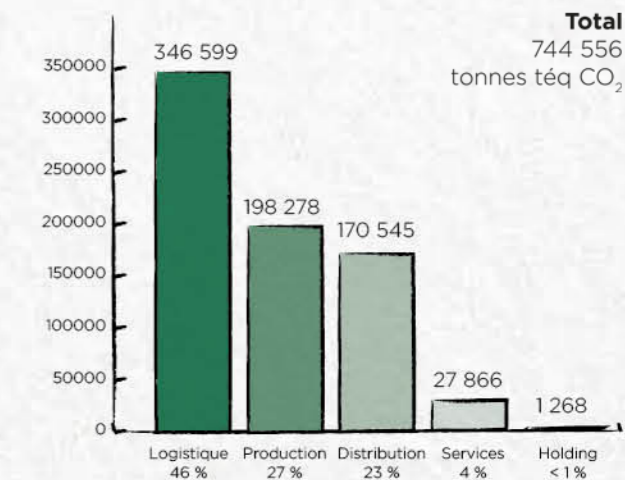
Roumanie, et à Séville en Espagne, ainsi qu'avec la rénovation des sites de Lyon et de Bordeaux qui vont bénéficier de systèmes de réfrigération innovants à très faible émission de GES.

Empreinte carbone

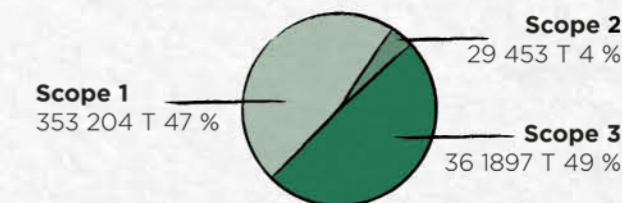
Un bilan sur l'ensemble de la filière

En 2022, la Compagnie Fruitière a fait réaliser par la société EcoAct le bilan carbone de ses activités selon la méthodologie internationale GHP Protocol. Sur la base de cette empreinte 2020, la société a soumis une trajectoire volontaire de réduction volontaire de ses émissions à l'horizon 2030 auprès du SBTi dans le respect des accords de Paris.

GHG Protocol 2020 Résultats par sphère



Répartition par scope émissions de GES en 2020 (téq CO₂)



3

SOCIÉTAL

LE FRUIT DES COMMUNAUTÉS

*S'ancrer
positivement
dans les
territoires
d'implantation*



2 ENGAGEMENTS MAJEURS

Consciente de sa responsabilité d'agir pour un développement socio-économique vertueux de ses territoires d'implantation,

La Compagnie Fruitière déploie, depuis de nombreuses années, un ensemble d'initiatives visant à promouvoir le dynamisme économique et l'entrepreneuriat local, à favoriser des pratiques agricoles plus durables auprès de producteurs locaux, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des communautés.

1. RENFORCER

la participation au développement du tissu économique local.

NOMBRE DE PRODUCTEURS PARTENAIRES

| | | | |
|-------------------|-------------|-------------|-------------|
| PHP CAMEROUN | 2020 2 | 2021 2 | 2022 2 |
| SCB CÔTE D'IVOIRE | 2020 25 | 2021 25 | 2022 25 |
| GEL/GOL GHANA | 2020 - | 2021 - | 2022 - |
| GDS SÉNÉGAL | 2020 80 | 2021 81 | 2022 39 |
| ASL CAMEROUN | 2020 210 | 2021 300 | 2022 300 |
| CDC GABON | 2020 100 | 2021 100 | 2022 25 |
| PGA OUGANDA | 2020 175 | 2021 250 | 2022 300 |

2. POURSUIVRE

les actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locale.

NOMBRE D'ASSOCIATIONS LOCALES PARTENAIRES (SANTÉ, ÉDUCATION, AIDE ALIMENTAIRE, URGENCES HUMANITAIRES, SANITAIRES, ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURE...)

| | | | |
|------------------------|------------|------------|------------|
| PHP CAMEROUN | 2020 4 | 2021 4 | 2022 3 |
| SCB CÔTE D'IVOIRE | 2020 11 | 2021 26 | 2022 12 |
| GEL/GOL GHANA | 2020 4 | 2021 4 | 2022 4 |
| GDS SÉNÉGAL | 2020 3 | 2021 3 | 2022 4 |
| CFO FRANCE | 2020 0 | 2021 0 | 2022 3 |
| CFP FRANCE | 2020 1 | 2021 4 | 2022 1 |
| CF PARIS FRANCE | 2020 7 | 2021 5 | 2022 4 |
| CF FRANCE | 2020 9 | 2021 31 | 2022 37 |
| TRANSITS FRUITS FRANCE | 2020 2 | 2021 3 | 2022 3 |



RENFORCER LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

En cohérence avec son activité, ses expertises, et les enjeux économiques locaux, la Compagnie Fruitière offre un soutien à la fois financier et technique au développement de projets agricoles au cœur de ses territoires de production, en s'appuyant notamment sur un partenariat de longue date avec l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) et sur ses propres filiales spécialisées dans la distribution de fruits et légumes en Afrique : Océana, Agro Sourcing Logistics, Pure Grow Africa ou la Clé des Champs.



UNE FILIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Créé en 2011 à Marseille, classM, cabinet d'études et de conseil opérationnel en Afrique, a rejoint la Compagnie Fruitière en 2017. Il accompagne ses clients dans leurs projets de croissance et de diversification et dans leurs enjeux d'impact par le déploiement de politiques sociétales orientées vers le développement économique local.

La Clé des Champs (CDC) et Pure Grow Africa (PGA)

CONSOLIDER LES RÉSEAUX AGRICOLES = 2 sociétés de commercialisation et de distribution de produits maraîchers +1 réseau de 350 agriculteurs partenaires indépendants.

Des solutions concrètes et adaptées aux besoins des producteurs :

- contrôle du respect du cahier des charges contrôles phytosanitaires
- assistance technique terrain
- préfinancement de campagne (micro-crédit)
- débouchés commerciaux



ASL (Agro Sourcing Logistics) emploie 65 collaborateurs à Bafoussam, dans l'Ouest du Cameroun, principal bassin de production agricole du pays.

Plus de 300 agriculteurs de la région participent au projet en fournissant des fruits et légumes à ASL qui les achemine à travers le Cameroun et au Gabon. Les producteurs locaux sont accompagnés par des agronomes d'ASL dans la mise en œuvre de solutions concrètes et adaptées à leurs besoins.

ASL, un impact local positif durable à travers :

- Un suivi de la production, accompagnement dans la mise en œuvre d'itinéraires techniques.
- Sa participation à la création d'emplois à Bafoussam. Le réseau ASL est actuellement composé de 300 producteurs, 50 agréés villages (agents de liaison), 20 prestataires transport, 10 fournisseurs d'intrants homologués et divers fournisseurs d'emballages.
- Les agriculteurs sont ainsi certains de vendre leurs productions à bon prix, fixé à l'avance. Cela leur évite de dépendre des fluctuations des prix du marché.

ZOOM

PARTENARIAT AVEC L'IECD



au Cameroun et en Côte d'Ivoire : projet TRANSFORM

Au Cameroun, le secteur informel représente plus de 90% des emplois. Les petites entreprises qui le constituent sont souvent à faible valeur ajoutée et peu viables; sans appui, elles n'ont pas de perspectives de survie ou de croissance.

C'est dans ce contexte que l'IECD a lancé le projet TRANSFORM au Cameroun en 2015, un processus qui soutient les entrepreneurs agroalimentaires dans le lancement et la structuration de leur activité. Le projet a également été lancé en Côte d'Ivoire en 2016.

Avec l'appui de la PHP au Cameroun et de la SCB en Côte d'Ivoire, ces centres mettent du matériel professionnel à disposition des entrepreneurs pour leur permettre de créer et de produire des produits finis locaux, directement commercialisables.

Un laboratoire en milieu urbain, à proximité du marché et des entrepreneurs, a ensuite été créé en 2022 à Douala (Cameroun) afin de permettre aux entrepreneurs ainsi accompagnés d'y mener leur R&D avec l'appui technique d'un ingénieur agroalimentaire. Un laboratoire sera également installé à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2023.

(1) Source : Organisation Internationale du Travail, 2017

IMPACT DE TRANSFORM : 2015-2022

477 entrepreneurs accompagnés dans l'agroalimentaire

+ de 120 emplois créés par les entreprises accompagnées

+ de 40% des porteurs de projet accompagnés ont lancé leur entreprise

+ de 70% des entreprises en suivi de performance ont augmenté leur chiffre d'affaires

2 pays d'intervention



Credit photo : IECD

« Forts de ces dernières années de partenariat entre l'IECD et la Compagnie Fruitière, nous désirons pérenniser cette relation gagnant-gagnant qui viendrait accompagner le développement et l'évolution des programmes de formation et d'accompagnement de l'IECD au Cameroun et en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi nous souhaitons inscrire notre partenariat dans la durée afin de nous donner la visibilité nécessaire et ainsi améliorer en continu l'impact de nos actions au service des personnes bénéficiaires. »



YVES AHNER, Directeur des opérations de l'IECD en Afrique subsaharienne



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Au regard des contextes socio-économiques des pays d'implantation et de son statut de leader dans la production de fruits en Afrique, la Compagnie Fruitière œuvre sur le terrain pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés proches de ses plantations.



3 DOMAINES PRIORITAIRES

La santé

Lutte contre les maladies infectieuses

- Sessions de sensibilisation sur site, dans les hôpitaux ou dans les villages.
- Campagnes de dépistage et de vaccination.
- Distribution de matériel adapté à la prévention des maladies.

Amélioration de l'accès aux soins

2 HÔPITAUX

construits à proximité des sites de production (Cameroun et Côte d'Ivoire) en partenariat avec l'Ordre de Malte France et ouverts à tous.

- + DES TARIFS SUBVENTIONNÉS
- + DES CENTRES DE SANTÉ

cliniques, cabinets médicaux, infirmeries, maternités et dispensaires accessibles, selon le site, aux travailleurs, à leurs familles et aux riverains.

EN 2022 :

- 175 350 CONSULTATIONS
- 49 737 HOSPITALISATIONS
- 2 355 ACCOUCHEMENTS

L'accès à l'eau potable

Contribution au financement d'infrastructures essentielles et à des programmes d'accès à l'eau potable et à l'électricité.

L'éducation

6 ÉCOLES CONSTRUITES

au Cameroun (maternelle à la Terminale) et en Côte d'Ivoire (maternelle au primaire), ouvertes à tous.

Financement

des frais et services scolaires (scolarité, fournitures, transport, cantines, bourses d'étude).

EN 2022 :

- 1 578 ENFANTS SCOLARISÉS

TAUX D'ADMISSION :

- AU BACCALaurÉAT : 77 %
- AU BREVET : 100 %
- EN 6^e : 97 %

Sénégal

Développement d'un programme de promotion à l'éducation et d'une « Journée de l'Excellence » (prime aux meilleurs élèves) en partenariat avec l'IEF de Saint-Louis

Côte d'Ivoire

Construction et réhabilitation de forages et de châteaux d'eau

Mise en place d'un réseau d'adduction et de distribution d'eau potable

Gratuité des frais de scolarité et du transport des élèves (maternelle et primaire)

Cameroun

Organisation du transport scolaire gratuit et prise en charge des frais de fonctionnement du Complexe des Tisserins

Ghana

Financement de bourses d'études au profit d'enfants de collaborateurs

Construction d'une crèche d'entreprise (projet Prime Fairtrade)

INDICATEURS GRI

global reporting initiative

NORME GR

ÉLÉMENT D'INFORMATION

LOCALISATION DANS LE RAPPORT

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2-1 Détails sur l'organisation | • La Compagnie Fruitière en bref p.4 • 5 métiers p.4 |
| 2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation | • Gouvernance et organisation de la RSE p.10 |
| 2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting | • Gouvernance et organisation de la RSE p.10 • Compagnie Fruitière p.60 |
| 2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires | • La Compagnie Fruitière en bref p.4 • 5 métiers p.4 • Notre chaîne de valeur p.12-13 |
| 2-7 Employés | • Notre chaîne de valeur p. 12-13 • 4 engagements majeurs p.17 • Les ressources humaines au sein de la Compagnie Fruitière p.18 |
| 2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts | • Édito du Président exécutif p.3 • Gouvernance et organisation de la RSE p.10 • Plan de vigilance p.47-59 |
| 2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts | • Édito du Président exécutif p.3 • La RSE au sein de la Compagnie Fruitière p.8 • Gouvernance et organisation de la RSE p.10 • Plan de vigilance p.47-59 |
| 2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité | • Édito du Président exécutif p.3 • La RSE au sein de la Compagnie Fruitière p.8 • Gouvernance et organisation de la RSE p.10 • Plan de vigilance p.47-59 |
| 2-15 Conflits d'intérêts | • Promouvoir le respect des Droits de l'Homme p.19 • Plan de vigilance p.47-59 |
| 2-16 Communication des préoccupations majeures | • Édito du Président exécutif p.3 • La RSE au sein de la Compagnie Fruitière p.8 • Plan de vigilance p.47-59 |
| 2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé | • La RSE au sein de la Compagnie Fruitière p.8-9 • Gouvernance et organisation de la RSE p.10 • Plan de vigilance p.47-59 |
| 2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable | • Édito du Président exécutif p.3 • Une stratégie RSE reposant sur 3 piliers et 15 engagements p.9 • Promouvoir le respect des Droits de l'Homme p.17 • Lutter contre la corruption p.21 • Le transport maritime p.34 • Plan de vigilance p.46-59 |
| 2-23 Engagements politiques | • Plan de vigilance p.56-57 |
| 2-24 Intégration des engagements politiques | • Mécanisme d'alerte p.59 |
| 2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs | • Le transport maritime p.34 • Plan de vigilance p.46 |
| 2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations | • Parties prenantes p.11 • Des partenariats durables et fertiles p.20 • Favoriser le dialogue social p.21 |
| 2-27 Conformité aux législations et aux réglementations | • Parties prenantes p.11 • Plan de vigilance p.46 |
| 2-28 Adhésions à des associations | • Favoriser le dialogue social p.21 |
| 2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes | |
| 2-30 Négociations collectives | |

GRI 2 :
Éléments
d'information
générale 2021

| NORME GRI | ÉLÉMENT D'INFORMATION | LOCALISATION DANS LE RAPPORT |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| GRI 3 : thèmes pertinents 2021 | 3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents | <ul style="list-style-type: none"> • La RSE au sein de la Compagnie Fruitière p.8 • Une stratégie reposant sur 3 piliers et 15 engagements p.9 • Plan de vigilance p.46 |
| | 3-2 Liste des thèmes pertinents | <ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux au carrefour d'un développement plus durable p.6-7 • Une stratégie reposant sur 3 piliers et 15 engagements p.9 • Cartographie des risques p.48 • Description des risques p.49-54 |
| | 3-3 Gestion des thèmes pertinents | <ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux au carrefour d'un développement plus durable p.6-7 • La RSE au sein de la Compagnie Fruitière p.8 • Une stratégie reposant sur 3 piliers et 15 engagements p.9 • Plan de vigilance p.46-59 |
| Norme thématique GRI 201 : performance économique 2016 | 201-1 Valeur économique directe générée et distribuée | <ul style="list-style-type: none"> • La Compagnie Fruitière en bref p.4 • Notre chaîne de valeur p.12-13 |
| Norme thématique GRI 203 : impacts économiques indirects 2016 | 203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat | <ul style="list-style-type: none"> • Notre chaîne de valeur p.12-13 • S'ancrer positivement dans les territoires d'implantation p.36 • 2 engagements majeurs p.37 • Renforcer la participation au développement du tissu économique local p.38-39 • Améliorer les conditions de vie des communautés locales p.40 |
| | 203-2 Impacts économiques indirects significatifs | |
| GRI 301 : matières 2016 | 301-1 Matières utilisées par poids ou par volume | <ul style="list-style-type: none"> • 3 engagements majeurs p.25 • Améliorer nos pratiques agricoles p.26-28 • Indicateurs environnementaux p.45 |
| | 301-2 Matières recyclées utilisées | <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur p.32-35 |
| | 301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés | <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs environnementaux p.45 |
| Norme thématique GRI 302 : énergie 2016 | 302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation | <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur p.32-35 • Indicateurs environnementaux p.45 |
| | 302-4 Réduction de la consommation énergétique | |
| Norme thématique GRI 303 : eau et effluents 2018 | 303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée | |
| | 303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau | <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur p.32-35 • Plan de vigilance p.46-59 |
| | 303-3 Prélèvement d'eau | |
| | 303-4 Rejet d'eau | |
| | 303-5 Consommation d'eau | <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur p.32-35 • Plan de vigilance p.46-59 • Indicateurs environnementaux p.45 |
| Norme thématique GRI 304 : biodiversité 2016 | 304-3 Habitats protégés ou restaurés | <ul style="list-style-type: none"> • Préserver les sols, la biodiversité et les écosystèmes p.31 |

| NORME GRI | ÉLÉMENT D'INFORMATION | LOCALISATION DANS LE RAPPORT |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Norme thématique GRI 305 : émissions 2016 | 305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1) | |
| | 305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2) | |
| | 305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3) | <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur p.32-35 • Indicateurs environnementaux p.45 • Plan de vigilance p.51-52 |
| | 305-4 Intensité des émissions de GES | |
| | 305-5 Réduction des émissions de GES | |
| Norme thématique GRI 306 : déchets 2020 | 306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets | <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur p.32-35 • Indicateurs environnementaux p.45 • Plan de vigilance p.55-58 |
| | 306-3 Déchets générés | <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs environnementaux p.45 |
| Norme thématique GRI 401 : emploi 2016 | 401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel | <ul style="list-style-type: none"> • Les ressources humaines au sein de la Compagnie Fruitière p.18 |
| Norme thématique GRI 403 : santé et sécurité au travail 2018 | 403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail | <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs p.20 |
| | 403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables | |
| | 403-3 Services de santé au travail | <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs p.20 • Plan de vigilance p.48-50 |
| | 403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail | |
| | 403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail | <ul style="list-style-type: none"> • Le programme BOHESI : renforcer la sécurité des travailleurs de la banane p.20 |
| | 403-6 Promotion de la santé des travailleurs | |
| | 403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires | <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs p.20 • Être vigilant quant aux conditions de travail des tiers intervenant sur nos sites p.23 |
| Norme thématique GRI 404 : formation et éducation 2016 | 403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail | <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs p.20 |
| | 403-9 Accidents du travail | |
| | 404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé | <ul style="list-style-type: none"> • Développer les compétences p.22 |
| | 404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition | |

Les normes GRI (Global Reporting Initiative) représentent les bonnes pratiques mondiales de reporting public portant sur un large éventail d'impacts économiques, environnementaux et sociaux. Le reporting de développement durable fondé sur ces normes fournit des informations relatives aux contributions positives ou négatives au développement durable d'une organisation. (Source: www.globalreporting.org)

INDICATEURS

Le Fruit de la terre

| INDICATEUR | SOUS-INDICATEUR | UNITÉ | 2022 | 2021 | 2020 | PAGE |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------|
| Utilisation de pesticides par hectare cultivé Quantité totale de doses actives de pesticides appliquées entre le 01/01 et le 31/12 par hectare cultivé sur la surface en production bananes + jachère | • Herbicides | kg/ha | 3,6 | 3,4 | 3,9 | 26-27 |
| | • Fongicides | | 28,5 | 35,9 | 37,7 | |
| | • Insecticides | | 0,2 | 0,2 | 0,2 | |
| | • N/ P/ K | | - | - | - | |
| | • Nématicides | | 2,7 | 2,8 | 2,1 | |
| Quantité totale de doses actives d'engrais de synthèse appliquées par hectare cultivé, entre le 01/01 et le 31/12 sur la surface en production bananes + jachère | N/ P/ K | kg/ha | 724 | 830 | 762 | |
| Surfaces cultivées | Total (avec jachères) | ha | 15 587 | 15 404 | 14 657 | 13 |
| | • dont bananes conventionnelles en culture et jachère | | 10 829 | 10 500 | 10 415 | |
| | • dont surfaces certifiées Agriculture Biologique | | 1 368 | 1 270 | 1 123 | |
| Production de fruits et légumes | Total | T | 582 792 | 564 102 | 510 000 | 4 |
| | • dont bananes | | 545 598 | 522 247 | 473 000 | |
| | • dont fruits et légumes certifiés Agriculture Biologique | | 47 500 | 44 215 | 37 085 | |
| Répartition de la consommation d'électricité entre le 01/01 et le 31/12, par métier | • Production | MWh | 53 881 | 53 260 | 57 548 | |
| | • Logistique | | 6 800 | 10 064 | 5 057 | |
| | • Commerce | | 36 200 | 35 900 | 38 221 | |
| Consommation d'eau | Filiales de production uniquement | m³ | 112 300 000 | 113 000 000 | 109 000 000 | 33 |
| Production totale de déchets | • Déchets organiques (y compris hampes de bananiers) | T | 116 326 | 109 345 | 96 113 | |
| | • Déchets d'emballages | | 1 550 | 2 800 | 3 833 | |
| | • Autres déchets | | 2 051 | 3 800 | 1 394 | |
| Consommation de fioul | Fioul lourd (transport maritime) | T | 100 742 | 100 099 | 94 619 | 34 |
| Émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre | Filiale transport maritime uniquement | g/tkm | 34,4 | 34,3 | 35,3 | |
| Performance énergétique moyenne des mûrisseries | - | kWh/carton | 1,32 | 1,44 | 1,35 | 35 |

Le Fruit des Femmes et des hommes

| INDICATEUR | SOUS-INDICATEUR (AU 31/12) | 2022 | 2021 | 2020 | PAGE |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|------|
| Effectifs | • Effectif total CDI | 17 733 | 17 401 | 16 809 | 18 |
| | • Effectif total CDD, contrats pro/apprentissage, journaliers, saisonniers sous contrats directs | 5 311 | 5 289 | 3 958 | |
| | • Effectif global (CDI, CDD, expatriés, contrats pro/apprentissage, journaliers sous contrat direct, saisonniers sous contrat direct) | 23 044 | 22 690 | 20 767 | |
| Répartition de l'effectif global par zone géographique | • Équivalents temps plein sous contrat direct avec l'entreprise (CDI, CDD, expatriés, contrats pro/apprentissage, journaliers, saisonniers) | 20 972 | 19 820 | 18 530 | |
| | • France | 400 | 345 | 350 | |
| | • Europe - hors France | 344 | 319 | 322 | |
| Répartition de l'effectif global par métier | • Afrique | 21 757 | 21 473 | 19 706 | |
| | • Amérique Latine | 543 | 553 | 389 | |
| | • Production | 21 495 | 21 382 | 19 553 | |
| Répartition de l'effectif global par genre | • Logistique | 564 | 520 | 483 | |
| | • Commerce | 618 | 548 | 568 | |
| | • Holding et services | 367 | 240 | 163 | |
| Embauches et départs dans l'effectif permanent | • Femme | 4 234 | 4 168 | 3 659 | |
| | • Homme | 18 810 | 18 522 | 17 108 | |
| Répartition de l'effectif global socio-professionnelle et par genre | • Embauches en CDI | 1 598 | 1 889 | 1 336 | |
| | • Départ en CDI | 1 261 | 1 298 | 987 | |
| Répartition de l'effectif global par catégorie socio-professionnelle et par genre | • Cadres et cadres dirigeants - femmes | 127 | 123 | 101 | |
| | • Cadres et cadres dirigeants - hommes | 434 | 396 | 376 | |
| | • Agents de maîtrise - femmes | 265 | 231 | 195 | |
| | • Agents de maîtrise - hommes | 1 067 | 968 | 877 | |
| | • Employés - femmes | 601 | 554 | 535 | |
| | • Employés - hommes | 2 739 | 2 628 | 2 555 | |
| | • Ouvriers - femmes | 3 241 | 3 260 | 2 828 | |
| | • Ouvriers - hommes | 14 570 | 14 530 | 13 300 | |

PLAN DE VIGILANCE

Introduction

La Compagnie Fruitière est un groupe fondé en 1938 à Marseille, leader en Europe de la distribution de fruits et premier producteur de fruits d'Afrique. La Compagnie Fruitière est spécialisée dans la production, le transport et la distribution de fruits et légumes. Elle produit, transporte, fait mûrir et met en marché près de 950 000 tonnes de fruits et légumes dont environ 830 000 tonnes de bananes, en Europe et dans le monde entier.

La maîtrise intégrée de l'ensemble de la filière, de la production à la distribution, lui confère une efficacité opérationnelle unique, ainsi que la maîtrise de la qualité des produits qu'elle distribue. Plus de 62% des fruits commercialisés par la Compagnie Fruitière sont issus de ses propres plantations.

La Compagnie Fruitière poursuit la mise en œuvre de sa démarche responsable, gage de la pérennité de ses activités. Dans l'ensemble des pays où elle opère, la Compagnie Fruitière a mis en place une politique volontaire, qui intègre le respect des droits humains, des travailleurs et de l'environnement. Cette politique est matérialisée par une charte de responsabilité sociétale qui a été rédigée et approuvée par la gouvernance de la Compagnie Fruitière et diffusée aux filiales et aux collaborateurs. Cette charte s'appuie sur les lignes directrices de la norme ISO 26000 et du Pacte Mondial des Nations Unies. Forte de cette expertise historique, la Compagnie Fruitière exige que ses fournisseurs tiers respectent ces mêmes principes de responsabilité sociétale et environnementale.

La Compagnie Fruitière a également mis en œuvre un certain nombre de démarches structurantes sur les pratiques éthiques des affaires comme la création d'un comité éthique groupe, la mise en place d'une politique anti-corruption, ainsi qu'une politique de protection des données personnelles (RGPD). La Compagnie Fruitière a par ailleurs, procédé à la signature des chartes du CIAN (Conseil Français des Investisseurs en Afrique) sur la prévention de la corruption et la responsabilité sociétale des entreprises.

La stratégie RSE

La stratégie RSE de la Compagnie Fruitière a été construite à partir d'une analyse de matérialité des enjeux de développement durable de la Compagnie Fruitière réalisée en 2017. Cette analyse de matérialité a également permis de bâtir la première cartographie des risques RSE sociaux, sociétaux et environnementaux de la Compagnie Fruitière. Une liste de 40 enjeux a été établie sur cette base. Leurs différents niveaux d'importance pour le développement à long terme de la Compagnie Fruitière ont été évalués via une consultation de 23 parties prenantes internes et externes, représentant l'ensemble des métiers et des problématiques RSE de la Compagnie Fruitière.

ELLE S'ARTICULE EN 3 PILIERS ET 15 ENGAGEMENTS (DONT LE SOCLE DE BASE :

SOCLE DE BASE : GOUVERNANCE ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

- Renforcer l'organisation de la RSE
- Dialoguer et communiquer sur la démarche RSE

1 PROMOUVOIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL EXEMPLAIRES TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR :

- Promouvoir le respect des Droits de l'Homme
- Améliorer les conditions de travail
- Développer les compétences et les parcours professionnels des collaborateurs

- Promouvoir la diversité et prévenir les discriminations
- Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable
- Être vigilant quant aux conditions de travail de tiers intervenant sur nos sites

2 FAVORISER UNE AGRICULTURE DURABLE ET DES ACTIVITÉS À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL :

- Poursuivre la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement
- Promouvoir la diversification des cultures
- Intégrer la dimension énergétique et climatique sur et autour des sites de production
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans la logistique
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans les mûrisseries,
- Pratiquer un marketing responsable

3 S'ANCRER POSITIVEMENT DANS LES TERRITOIRES D'IMPLANTATION :

- Renforcer la participation au développement du tissu économique local
- Poursuivre les actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locales



Le plan de vigilance

Le plan de Vigilance, conformément à la loi N° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, vise à présenter les mesures mises en place au sein de la Compagnie Fruitière et de ses filiales pour identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement, liés à ses activités ainsi qu'à celles de ses sous-traitants et fournisseurs.

La Compagnie Fruitière développe ses activités dans la majorité des pays européens, dans de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique Latine, dans des contextes économiques et socio-culturels très variés. Le plan de vigilance porte sur l'ensemble des activités de la Compagnie Fruitière dans la droite ligne de sa stratégie RSE d'entreprise tout comme celle de ses fournisseurs.

Le plan de vigilance est piloté par un groupe de travail composé de représentants de plusieurs services du siège de la Compagnie Fruitière intitulé groupe de travail vigilance. Il a été élaboré et est réactualisé régulièrement en collaboration avec les services spécialisés des filiales africaines, européennes et latino-américaines. La cartographie des risques 2023 couvre les enjeux de tous les métiers de la Compagnie Fruitière, des différentes réalités des pays dans lesquels elle opère directement ainsi que ceux de ses fournisseurs et de ses sous-traitants. Les risques présentés ici sont des

« risques bruts » et des « risques nets » validés par le groupe de travail vigilance. Ils ont été définis sur la base des risques bruts (avec une notion d'impact potentiel et de fréquence) tels que décrits et perçus par les différentes parties prenantes internes et externes de l'entreprise. Ces risques bruts ont ensuite été pondérés en fonction de l'existence et de l'avancée des programmes, plans d'actions et procédures en vigueur au sein de la Compagnie Fruitière, destinés à prévenir/identifier/limiter les risques en cas de survenance de ces derniers, en permettant ainsi de déterminer les risques nets.

La présence de près de 95% des employés de la Compagnie Fruitière en Afrique et le fait que plus de 62% des fruits commercialisés par la Compagnie Fruitière proviennent de sa filière intégrée et de ses propres plantations, légitiment une prise en compte forte des risques liés aux filiales de production et à la filière d'approvisionnement interne de la Compagnie Fruitière.

Ce plan de vigilance décrit le processus de contrôle et d'amélioration continue mis en place au sein de la Compagnie Fruitière et de ses filiales. Il est également annexé au rapport RSE 2022 de la Compagnie Fruitière qui donne une vision plus large et opérationnelle des actions concrètes menées en termes d'engagements sociaux, sociétaux et environnementaux.

1. CARTOGRAPHIE DES RISQUES

| DOMAINE | ENJEUX MAJEURS EN LIEN AVEC LES RISQUES IDENTIFIES (RISQUES BRUTS) | NIVEAU DE RISQUE NET* |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES | Santé et sécurité des collaborateurs et des populations environnantes, qualité de vie au travail | élevé |
| | Traçabilité, qualité et sécurité alimentaire des produits | modéré |
| ENVIRONNEMENT | Utilisation des produits phytosanitaires de traitement et des engrais de synthèse | élevé |
| | Gestion de l'eau | modéré |
| | Gestion des déchets et des effluents | |
| | Implantation responsable des sites de production | |
| | Émissions de gaz à effet de serre | |
| DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES | Promotion des Droits de l'Homme et de leur application | faible |
| | Accaparement des terres des populations locales et implantation responsable des sites de production | modéré |
| | Revendications illégitimes de tiers sur des terrains exploités par le groupe | élevé |
| | Discrimination et harcèlement | modéré |
| | Dialogue social et liberté d'expression | |
| | Rémunération décente des collaborateurs | faible |
| | Travail des enfants et travail forcé ou obligatoire | |
| Cyber sécurité concernant les personnes physiques | modéré | |

*La pondération a été effectuée en fonction des enjeux, des facteurs de risques potentiels et du niveau des mesures déjà déployées en interne. Les niveaux de risques présentés ci-dessus sont des risques nets.

■ faible : 0-5 ■ modéré : 6-10 ■ élevé : 11-15

2. DESCRIPTION DES RISQUES

2.1. SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

Santé sécurité des collaborateurs et des populations environnantes, qualité de vie au travail

• Risques biologiques et chimiques (internes/externes)

Les risques biologiques et chimiques peuvent concerner de nombreux secteurs d'activité, dont l'agroalimentaire. Les produits chimiques ainsi que les agents biologiques pouvant avoir des effets considérables pour l'homme et son environnement, la Compagnie Fruitière s'attache à protéger les individus pouvant être en contact avec ceux-ci, ainsi que l'environnement.

Afin de prévenir et de lutter contre ces risques qui font partie de ses activités, la Compagnie Fruitière a mis en place une politique RH et sécuritaire très stricte à ce sujet. Le personnel affecté à l'application de produits phytosanitaires, en plus de disposer d'équipements de protection individuelle, bénéficie d'équipements de protection collective et de formations régulières, et fait l'objet d'une surveillance médicale spécifique plusieurs fois

par an (conformément à plusieurs référentiels et certifications adoptés par la Compagnie Fruitière).

• Autres risques liés à la santé

Par ailleurs, la Compagnie Fruitière organise régulièrement des campagnes de sensibilisation destinées à lutter contre les maladies courantes (paludisme, VIH, choléra, diabète, tuberculose, Ebola, COVID-19...) et met à disposition du matériel de dépistage et de protection adapté.

• Risques liés à la conduite, au transport et aux déplacements

Une grande partie des activités de la Compagnie Fruitière implique le recours à différents moyens de transports tels que des véhicules, bateaux, avions, camions, bus collectifs... De plus, de nombreux salariés de la Compagnie Fruitière doivent se déplacer par différents moyens de transport afin de rejoindre leur lieu de travail.

Dans l'ensemble des pays où la Compagnie Fruitière est implantée, et plus particulièrement en Afrique où la sécurité routière constitue une réelle problématique, des risques importants d'accidents peuvent découler de l'usage de ces moyens de transport.

Afin de réduire au maximum ces risques et d'éviter des accidents, la Compagnie Fruitière met en place de nombreuses mesures (organisation de formations au code de la route, formation à la conduite d'engins, sensibilisation aux dangers potentiels liés au pilotage d'avions, organisation de transports collectifs internes, etc.) et fournit des matériels destinés aux travaux agricoles en bon état de fonctionnement et de maintenance.

• Risques liés aux émeutes, troubles sociaux et politiques

Les activités et les salariés de la Compagnie Fruitière, compte tenu des pays où ses filiales sont implantées, peuvent subir directement ou indirectement les effets d'une période d'instabilité économique, politique, sociale ou militaire.

Toute période d'instabilité politique ou économique dans un pays où la Compagnie Fruitière est implantée ou toute mesure économique, légale, réglementaire ou politique du type de celles décrites ci-dessus qui pourrait être mise en œuvre dans certains pays, pourrait avoir un impact négatif sur ses activités, ses résultats et sa réputation.

Pour limiter ces risques, la Compagnie Fruitière met en place de nombreuses mesures destinées à protéger ses salariés lorsque cela est nécessaire, par exemple : gardiennage, moyens de communication, aménagement d'espaces sécurisés, veille relative à l'actualité, communication avec les autorités locales et françaises, recours à une société de sûreté et de gestion des risques.

• Risques physiques liés à la fonction / poste de travail

Les activités exercées par le groupe, compte tenu de leur diversité (production, transport, distribution) et de l'environnement parfois difficile dans lequel elles sont réalisées, peuvent comporter des risques liés notamment aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité des travailleurs.





Traçabilité, qualité et sécurité alimentaire des produits

Les comportements contraires aux principes éthiques ou aux lois et règlements applicables, les situations de non-conformité, notamment en matière de respect des Droits de l'Homme sont susceptibles d'entraîner des accidents, d'exposer les collaborateurs à des risques et la Compagnie Fruitière à des sanctions et plus généralement, pourraient avoir des effets négatifs sur la qualité de vie au travail des collaborateurs.

Afin de prévenir les risques liés à ses activités, la Compagnie Fruitière a mis en place des mesures appropriées d'identification des risques et de lutte contre ceux-ci et dispose de Services Ressources Humaines vigilants sur ces différentes questions.

En outre, dans le cadre des activités du Forum Mondial de la Banane, un programme spécifique

sur la santé et la sécurité des travailleurs en production (BOHESI - Banana Occupational Health & Safety Initiative) est déployé au Ghana, au Cameroun et en Équateur.

• Risques liés au respect du temps de travail

Les activités de la Compagnie Fruitière peuvent être soumises à des variations liées notamment à leur saisonnalité.

Dans la mesure où les collaborateurs sont amenés à accomplir des heures supplémentaires pour y faire face, la Compagnie Fruitière, au travers de sa politique Ressources Humaines décentralisée et des outils de suivi mis à sa disposition, s'engage à veiller au respect des temps de travail et à leur rémunération.

Produire, transporter et vendre des produits destinés à l'alimentation peut induire un risque pour la santé des consommateurs si leur qualité n'est pas irréprochable. Le soin apporté aux méthodes de production des fruits et légumes de la Compagnie Fruitière, de même pour les produits sourcés auprès de tiers, et leur traçabilité de la production à l'assiette des consommateurs sont des engagements forts de la Compagnie Fruitière.

En tant qu'acteur de l'industrie agroalimentaire, la Compagnie Fruitière attache la plus grande importance à la qualité et à la sécurité de ses produits, qu'ils proviennent d'une production interne ou externe à la Compagnie Fruitière. Le modèle d'intégration verticale de ses activités confère à la Compagnie Fruitière une efficacité opérationnelle unique et lui permet de garantir la qualité

et la traçabilité (production, transport, mûrissage et distribution). Sur près de 950 000 tonnes de produits distribués chaque année, les deux tiers sont des fruits et légumes produits par la Compagnie Fruitière. Ses procédures internes de traçabilité incluant des logiciels intégrés de traçabilité complète et de gestion de crise ainsi que ses certifications lui permettent notamment de fournir une information fiable et complète sur l'origine des produits distribués, d'identifier rapidement les risques éventuels et leurs causes et de mettre en place les mesures correctives adéquates (pouvant aller jusqu'au retrait et à la destruction de la marchandise). La Compagnie Fruitière fait régulièrement évoluer ses pratiques en la matière pour s'adapter à la réglementation et aux attentes du marché et rester au niveau des meilleurs standards de l'industrie.

2. DESCRIPTION DES RISQUES (SUITE)

2.2 ENVIRONNEMENT

Utilisation limitée des phytosanitaires de traitement et des engrais de synthèse

En agriculture conventionnelle, le recours encore nécessaire à des matières actives, via les produits de traitement des cultures, pour lutter contre les parasites et les ravageurs et à des engrais sont des risques majeurs d'impact potentiel de l'activité de la Compagnie Fruitière : sur les sols, sur l'eau, sur la biodiversité et sur la santé humaine des travailleurs et des communautés environnantes.

Consciente des impacts potentiels de ces produits, la Compagnie Fruitière a mis au cœur de ses engagements RSE et de ses pratiques leur utilisation raisonnée. Les plantations ont été, dès 2001, les premières plantations d'Afrique certifiées ISO 14001. Depuis cette date, la mise en place d'un SME dans les filiales de production (le Système de Management Environnemental est un système de gestion environnemental qui vise à prendre en compte l'impact environnemental des activités, à l'évaluer et à le réduire) permet de structurer cette démarche et

de se placer dans une démarche d'amélioration continue.

La Compagnie Fruitière a depuis obtenu de nombreuses autres certifications reconnues (comme Rainforest Alliance, Fairtrade, Global GAP, ...). Les certifications obtenues obligent à la réduction du nombre de matières actives utilisées au-delà de la réglementation. Pour ces mêmes raisons, la Compagnie Fruitière développe également des surfaces certifiées en Agriculture Biologique sur lesquelles aucun produit de traitement de synthèse n'est appliqué (environ 13% des surfaces de production de bananes).

La compagnie Fruitière s'appuie pour renforcer cette démarche sur des pratiques agro-écologiques et sur des partenariats de progrès comme celui conclu avec le WWF France depuis 2017 ou celui plus ancien noué avec le CIRAD qui s'est renforcé depuis 2019 dans le cadre du programme B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique).



Gestion de l'eau

Les plantations de la Compagnie Fruitière sont habituellement situées à proximité de sources d'eau abondantes, principalement de fleuves. Les besoins pour l'irrigation de la Compagnie Fruitière ne privent aucune activité ou communauté de leurs propres besoins en eau. L'optimisation de l'utilisation de ce bien commun nécessaire pour l'irrigation est cependant un engagement important de la Compagnie Fruitière.

Afin d'optimiser sa consommation d'eau, la Compagnie Fruitière améliore en permanence ses méthodes d'irrigation pour se rapprocher au plus près des besoins de la plante. Les outils d'irrigation sont également développés ou optimisés : goutte à goutte, micro aspersion, solution connectée de gestion de l'eau... et adaptés aux besoins de chaque terroir.

Dans les plantations, les eaux de lavage issues des stations de conditionnement de fruits sont par exemple filtrées et décantées avant d'être rejetées dans le milieu avec des contrôles qualités réguliers. Toute nouvelle implantation sur des terres recouvertes de forêts primaires est proscrite formellement.

Gestion des déchets et des effluents (à toutes les étapes)

L'activité des filiales de production génère plusieurs types de déchets (plastiques, cartons, déchets organiques, ...). Les déchets plastique et plus particulièrement ceux en contact avec des matières actives peuvent présenter des risques potentiels pour la santé humaine et la biodiversité.

Les sociétés de la Compagnie Fruitière ont mis en place une politique de tri et de recyclage systématique de tous ces emballages plastique. Cette gestion des plastiques est notamment contrôlée dans les filiales de production via des procédures internes et est reconnue par des certifications comme Rainforest Alliance.

En plantation, les déchets organiques sont le plus souvent utilisés comme matière organique pour la fabrication de compost, et sont devenus une ressource utile.

En Europe, la Compagnie Fruitière fait le maximum pour trouver des solutions alternatives d'utilisation des déchets, les écarts comestibles sont donnés à des associations, ceux non comestibles peuvent être utilisés pour des farines animales, de la biométhanisation...

Implantation responsable des sites de production

La Compagnie Fruitière est consciente des risques générés par la conversion des écosystèmes naturels et par la déforestation qui pourraient être liés à ces exploitations.

La Compagnie Fruitière s'implante, dans une large majorité des cas, dans des zones déjà converties à l'agriculture.

Une grille multicritères interne est complétée par les équipes en charge des nouvelles implantations afin d'assurer le respect de ces engagements.

À chaque nouveau projet d'implantation, un cahier des charges interne exhaustif est complété par les équipes en charge afin de s'assurer de la prise en compte de ce principe.

La Compagnie Fruitière s'interdit toute nouvelle implantation sur des terres recouvertes de forêts primaires.



Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

La consommation de fuel des neuf navires de la Compagnie Fruitière, la consommation électrique pour le pompage de l'eau d'irrigation des filiales de production et la consommation électrique des 22 mûrisseries de la Compagnie Fruitière sont les trois principales sources d'émission de GES de la Compagnie Fruitière.

Consciente de son impact, la filiale de transport maritime Africa Express Line (AEL) fait évoluer régulièrement sa flotte de navires et ses rotations maritimes entre l'Afrique et l'Europe afin d'optimiser la consommation de fuel. Les sociétés de murissage de la Compagnie Fruitière sont également engagées dans une politique d'économie d'énergie qui passe par la rénovation des matériels, l'usage de plans d'optimisation du taux de remplissage des sites, le renouvellement progressif du parc de mûrisseries qui permet l'usage des dernières technologies d'économie d'énergie, comme par exemple sur les sites de Wigan ou de London Gateway en Angleterre.

En 2022, la Compagnie Fruitière a réalisé le calcul de ses émissions carbone sur son activité 2020 et s'est engagée à une réduction de son empreinte carbone à échéance 2030.

2. DESCRIPTION DES RISQUES (SUITE)

2.3 DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

Promotion des Droits de l'Homme et de leur application

Depuis de nombreuses années, la Compagnie Fruitière et ses différentes filiales veillent au respect strict des réglementations locales et internationales en matière de droits humains et d'emploi. Chaque filiale s'engage ainsi à mettre en place un cadre de travail au sein duquel tous les employés sont traités avec respect, considération et dignité.

Sa politique sociale s'appuie notamment sur le respect des Droits de l'Homme et en particulier sur

les normes internationales de comportement telles que les huit conventions fondamentales de l'OIT, les Principes Directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales, le Pacte mondial des Nations Unies, le code de conduite ETI (Ethical trading initiative) ou les lignes directrices de la norme ISO 26000. Par ailleurs, la politique ressources humaines de l'entreprise vise également la prévention de toutes formes de harcèlement et de discrimination.

Non accaparement des terres des populations locales et implantation responsable des sites de production

La Compagnie Fruitière échange et communique avec les populations des villages avoisinant ses sites de production, met systématiquement

en place des contrats relatifs aux terrains achetés ou loués et verse des contreparties financières et/ou en nature respectueuses.



En outre, la Compagnie Fruitière participe au développement des services aux populations avoisinantes sous la forme de moyens de transport, construction et entretien des routes, accès à l'eau, accès à l'éducation, construction de logements,...). Dans la mesure du possible, des terres agricoles sont également mises à disposition de certains villages pour le développement des cultures vivrières.

Toutefois, les dispositions légales, réglementaires et/ou coutumières des pays dans lesquels le groupe est implanté peuvent occasionnellement conduire à des difficultés administratives et/ou avec les populations locales.

Revendications illégitimes de tiers sur des terrains exploités par la Compagnie Fruitière

La Compagnie Fruitière est de plus en plus souvent confrontée à des revendications illégitimes de la part de personnes prétendument propriétaires, locataires, ayants droits ou bénéficiaires de droits sur les terrains qu'elle exploite ou qu'elle gère. La Compagnie Fruitière s'attache à

Dans la mesure où naît un conflit avec un/des tiers relatif à l'occupation d'un terrain ou à l'identification du propriétaire ou propriétaire bailleur d'un terrain acquis ou loué par la Compagnie Fruitière, cette dernière met tous ses moyens en œuvre pour analyser l'origine du conflit et identifier le véritable ancien propriétaire ou le véritable propriétaire bailleur. À défaut d'issue amiable à ce différend, la Compagnie Fruitière saisit les tribunaux compétents et procède, en tant que de besoin, au règlement des loyers dus, si elle est locataire, entre les mains d'un séquestre en attendant que le conflit soit définitivement résolu.

défendre ses droits ou les droits légitimes de tiers sur lesdits terrains afin de contribuer à la sécurité foncière des différents pays dans lesquels elle est implantée en saisissant, en tant que de besoin, les juridictions compétentes tout en défendant les intérêts des propriétaires légitimes.

Lutte contre toute forme de discrimination et contre le harcèlement

• Harcèlement moral et sexuel

La Compagnie Fruitière se mobilise depuis longtemps pour la prévention de toute forme de harcèlement, moral et sexuel.

Les moyens déployés par la Compagnie Fruitière sont divers et volontairement accessibles à tous, par exemple mise en place d'un dialogue social avec les représentants du personnel et les partenaires syndicaux, sensibilisation par l'intermédiaire des médecins du travail et affichage dans les locaux, recours à des comités, associations de femmes salariées de la Compagnie Fruitière constitués au sein de certaines filiales et dont les actions sont vivement encouragées par la Compagnie Fruitière, échanges avec des parties prenantes sur le sujet... Des partenariats forts sont noués avec les syndicats et des ONG, ce qui permet un dialogue sain et constructif

• Hommes/femmes en termes d'accès au travail

Riche d'une grande diversité de métiers, l'entreprise s'attache à ouvrir ses parcours professionnels à des hommes et des femmes de tous horizons et de toutes qualifications. Les politiques d'embauche prévoient de proscrire

toute forme de discrimination, par exemple liée au sexe. Malgré cela, la proportion de femmes au sein de la Compagnie Fruitière reste inférieure à celle des hommes, certains postes étant très physiques et peu mécanisables. Toutefois, cette proportion progresse régulièrement.

• Handicap/ethnique/religieux/politique

La Compagnie Fruitière s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail et s'engage en faveur de l'égalité de traitement. Ce principe de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche, mais également lors de l'ensemble du parcours professionnel et des processus RH (formation, évaluation, rémunération, ...). Ces principes éthiques sont diffusés à l'ensemble des collaborateurs via la charte RSE.

Dialogue social et liberté d'expression

La Compagnie Fruitière est animée par une volonté forte de disposer d'un dialogue social fluide au sein de chacune de ses filiales.

Pour cela, la Compagnie Fruitière favorise l'échange et la négociation avec tous, au travers notamment des différentes instances de représentation du personnel. En effet, chaque filiale reconnaît et respecte le droit de ses collaborateurs à adhérer ou non à un syndicat et d'élire des représentants du personnel.

Les employés sont ainsi libres d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie professionnelle. Des réunions sont régulièrement organisées entre les institutions représentatives du personnel et la direction. De plus, la Compagnie Fruitière travaille en partenariat avec l'UITA (Union Internationale des Travailleurs de l'Alimentation, de l'Agriculture, de l'Hôtellerie-Restaurant, du Tabac et des branches connexes) et l'ONG Banana Link afin de structurer au mieux le dialogue social au sein de ses filiales de production.

Rémunération décente des collaborateurs

La Compagnie Fruitière a souhaité mettre en place une politique de rémunération globale respectueuse de ses collaborateurs.

Cette politique se traduit par des niveaux de salaire très supérieurs aux minima sociaux et une couverture santé pour tous. Consciente du niveau de vie relativement bas des populations dans les pays dans lesquels les sites de production sont implantés, des avantages en nature (sacs de riz, logements, école, accès aux soins...) sont alloués. Une attention particulière est par ailleurs portée à l'amélioration continue du niveau de vie des collaborateurs et de leurs familles.

Interdiction du travail des enfants et du travail forcé ou obligatoire

La Compagnie Fruitière proscrit le travail des enfants (personnes dont l'âge est inférieur à 18 ans selon la définition de l'Organisation Internationale du Travail), ainsi que toute forme de travail forcé ou obligatoire. En effet, bien qu'implantée dans certains pays où le travail des moins de 18 ans est encore présent et permis par la réglementation locale, Compagnie Fruitière a banni depuis bien longtemps toutes formes de travail des enfants dans l'ensemble de ses filiales, cela grâce à des politiques RH en place depuis de nombreuses années (charte RSE, contrôle dans le cadre de la gestion des dossiers du personnel...).

Cyber sécurité concernant les personnes physiques

La cybercriminalité est un problème majeur susceptible d'affecter toutes les entreprises. Conscient de ce problème, le groupe Compagnie Fruitière a renforcé l'ensemble de ses procédures afin de prévenir la survenance de ce type de risque et de lutter avec la plus grande efficacité contre celui-ci, notamment au travers de la mise en place d'actions de sensibilisation de ses salariés, de formations, du déploiement d'outils destinés à protéger la Compagnie Fruitière et ses collaborateurs.

3. PROCÉDURES D'ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA SITUATION DES FILIALES, SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS



4. ACTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES ET DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES

Activités de la Compagnie Fruitière

- **Politique** environnementale adoptée en 2001.
- **Déclaration** de responsabilité sociale et environnementale adoptée en 2012.
- **Charte** de responsabilité sociétale adoptée en 2016. L'ensemble de ces politiques est portée à la connaissance des collaborateurs notamment par voie d'affichage.
- **Exploitation** de surfaces certifiées et respect des exigences liées aux certifications (Global GAP, Fairtrade, Rainforest Alliance, Agriculture biologique, GRASP,...)
- **Mise en œuvre** de plans d'actions adaptés suite aux audits internes, audits SMETA, autoévaluation SEDEX et audits clients.
- **Participation** aux groupes de travail du Forum Mondial de la Banane (sous l'égide de la FAO) avec les producteurs, importateurs, syndicats, ONG, labels, distributeurs, Instituts de recherche, gouvernements pour l'échange et la mise en œuvre de bonnes pratiques.
- **Comité** éthique groupe.
- **Développement** et déploiement d'un système informatisé d'assistance à la production agricole.
- **Échanges** réguliers avec les populations et autorités voisines des sites de production ; échanges réguliers avec les autorités administratives.
- **Rémunérations** supérieures aux minimas sociaux en vigueur.
- **Soutien** de l'accès à l'éducation et au logement des collaborateurs et de leurs familles dans les filiales de production.
- **Soutien** de l'accès à la formation des collaborateurs.
- **Dialogue** social favorisé par la présence de syndicats et/ou représentants du personnel.
- **Collaboration** avec le syndicat professionnel UITA.
- **Actions** locales de lutte contre les discriminations et toutes les formes de harcèlement.
- **Contrats** de travail écrits et bancarisation des salaires.
- **Comités** de travailleurs Fairtrade dans les filiales de production certifiées Fairtrade qui gèrent la prime collectée sur les ventes de bananes certifiées et décident de son affectation à des projets de développement communautaire.
- **Partenariats** avec l'ONG Banana Link et l'UITA qui militent pour l'exercice d'une activité responsable et équitable.
- **Mise en place** d'outils de détection et de protection contre les risques cyber.
- **Rédaction** et conclusion de contrats de location et d'acquisition de terres et de biens ; authentification des contrats devant notaire lorsque nécessaire et mise en œuvre des formalités administratives subséquentes ; en cas de litige, saisine des juridictions compétentes et mise en œuvre de mesures protectrices des intérêts des propriétaires/locataires

légitimes (recherche d'informations auprès des services fonciers, séquestre de sommes, médiation, ...)

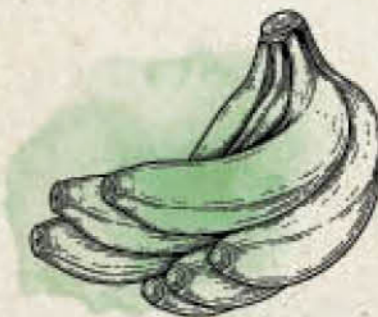
- **Système** de Management Environnemental en place dans les filiales de production (maîtrise des intrants et des consommations des ressources, contrôle des effluents et gestion des déchets) certifiées ISO 14001.
- **Partenariat** Cirad /B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique) pour le développement des pratiques agro-écologiques.
- **Partenariat** WWF accompagnement agriculture responsable et durable.
- **Engagement** pour le développement des surfaces en Agriculture Biologique.

 DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES
 ENVIRONNEMENT
 SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES



Activités des fournisseurs et sous-traitants

- **Partenariats** avec l'ONG Banana Link et l'UITA qui militent pour l'exercice d'une activité responsable et équitable.
- **Identification** localement des risques santé et sécurité liés au travail et mise en œuvre de mesures d'amélioration.
- **Formation / sensibilisation** des salariés à la sécurité et à l'utilisation des EPI et EPC (fournis par l'entreprise).
- **Organisation** et mise en œuvre de mesures de protection des zones concernées par les traitements aériens (respect de la norme TASPEP (traitement aérien sans personnel en plantation), délais minimaux de retour des personnes en plantation, ...)
- **Accès aux soins facilité** (ex : services de santé au travail, construction et financement d'hôpitaux et de dispensaires, couverture santé minimale pour tous les collaborateurs de la Compagnie Fruitière ...)
- **Visites médicales** plus régulières et renforcées pour les postes et les personnes les plus à risques.
- **Actions locales** de prévention et de lutte contre les risques biologiques et infectieux (COVID, paludisme, VIH, ...)
- **Comités** de santé, sécurité et hygiène au travail.
- **Sécurité** et santé des consommateurs.
- **Veille réglementaire** sur les molécules interdites en Europe et limites maximales de résidus.
- **Procédure de traçabilité** des produits groupe (étiquetage et exigence de traçabilité au colis).
- **Procédure Interne** de traitement des non-conformités phytosanitaires établies sur la base de la Convention d'auto-contrôle éditée par FEL Partenariat (opérateurs + chambre syndicale + DGCCRF) et procédure de gestion de crise sanitaire : rappel/retrait /destruction de marchandises non conformes.
- **Développement** au sein de la Compagnie Fruitière de procédures Food Defence (malveillance), HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point => accidents) et Food Fraud dans le cadre des certifications BRC et IFS.
- **Politique** de gestion des matières actives utilisées en plantation (stockage, évaluation des besoins, application, recyclage, gestion des déchets,...) avec suivi des non conformités et des actions correctives.
- **Développement** de l'utilisation de drones agricoles de traitement.
- **Utilisation** de produits de traitements homologués par les autorités sanitaires de chaque pays.
- **Participation aux groupes de travail du Forum Mondial de la Banane** (sous l'égide de la FAO) avec les producteurs, importateurs, syndicats, ONG, labels, distributeurs, Instituts de recherche, gouvernements pour l'échange et la mise en œuvre de bonnes pratiques.
- **Certificat Global GAP** pour tous les fournisseurs de fruits.
- **Engagement des fournisseurs** au respect des exigences de la Compagnie Fruitière et aux réglementations en vigueur (questionnaires/attestations de conformité/clauses et engagements RSE dans les CGV/CGA et contrats).
- **Santé et sécurité des consommateurs** : mêmes mesures que celles mises en place par la Compagnie Fruitière pour ses propres activités.



5. DISPOSITIFS DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ

Filiales de la compagnie fruitière

Service RSE centralisé : pilotage de la politique RSE groupe, reporting interne des filiales, suivi et analyse des indicateurs RSE, suivi de la mise en œuvre des actions engagées et évaluation de l'avancement des objectifs RSE de la Compagnie Fruitière ...

Référents RSE dans les filiales de production. Relais pour la mise en œuvre concrète de la politique RSE groupe et reporting

Suivi des certifications par les « responsables certifications » dédiés (évaluation, obtention, suivi des actions correctives...)

Suivi des sujets relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales, à l'environnement et à la sécurité et la santé des personnes et recherche d'axes d'amélioration au niveau de la Compagnie Fruitière

Vérification du fonctionnement technique du mécanisme d'alerte

Sécurité et santé des collaborateurs : suivi du taux de fréquence et de gravité des accidents du travail

Suivi de la mise en place des procédures RH et de la bonne communication aux collaborateurs des principes éthiques

Suivi des questions de santé et de sécurité par les Comités de santé, sécurité et hygiène au travail

Santé et sécurité des consommateurs

Suivi de la procédure de traçabilité, de sécurité et de qualité des produits groupe

Suivi du système de Management Environnemental en place dans les filiales de production (certifiées ISO 14001)

Suivi et actualisation des dossiers fournisseurs : état des certifications, suivi de leur conformité aux exigences de la Compagnie Fruitière et à la réglementation en vigueur

Sous-traitants et fournisseurs

Suivi de la procédure de vérification de la conformité des fournisseurs aux standards demandés par le groupe et à la réglementation en vigueur (analyse et mise à jour régulière des questionnaires adressés par les filiales locales et le service qualité groupe, des engagements RSE, état et suivi régulier des attestations de conformité)

Suivi de la qualité des marchandises et organisation de tests de conformité/traçabilité, intensification des contrôles en fonction des résultats obtenus et demande d'actions correctives auprès de nos fournisseurs

■ DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES
■ ENVIRONNEMENT
■ SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

6. MÉCANISME D'ALERTE

En complément des canaux internes de signalement habituels (Direction, Direction des ressources humaines, responsable hiérarchique), la Compagnie Fruitière a mis en place un **mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la survenance de risques d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi qu'envers l'environnement**, résultant des activités de l'une des sociétés de la Compagnie Fruitière ou des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation.

Ce mécanisme contribue à la prévention des atteintes graves aux principes évoqués ci-dessus et permet au groupe de prendre les mesures nécessaires en cas d'atteinte avérée. Il est accessible à tous, à tout moment, en français, en anglais et en espagnol, via un site internet sécurisé dédié, accessible à l'adresse suivante : <https://fruitiere.fr/vigilance>, hébergé dans un datacenter certifié selon le standard de sécurité ISO27001 et opéré par les équipes de la Compagnie Fruitière.

La confidentialité des informations communiquées est assurée durant toutes les étapes du processus d'alerte par le biais de l'utilisation de mécanismes de chiffrement des données. Les alertes sont reçues par le Comité Éthique groupe qui les examine et s'appuie sur les services compétents au sein de la Compagnie Fruitière afin qu'une réponse soit apportée au lanceur d'alerte dans un délai maximal de deux mois. La Compagnie Fruitière s'engage à ce qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre d'une personne ayant signalé, de bonne foi, un manquement.



FONDS DE DOTATION COMPAGNIE FRUITIÈRE

10 ans d'engagement

Le soutien aux populations fragilisées est le fil rouge dans toutes les actions du Fonds de dotation, en Afrique comme à Marseille.

Le Fonds de dotation a été créé en 2012. Son action s'inscrit dans la continuité de la démarche de développement durable de la Compagnie Fruitière.



L'année 2022 a marqué le lancement d'une nouvelle orientation dans la stratégie du Fonds de dotation autour de l'alimentation durable.

Par ce canal, le Fonds souhaite également accompagner et renforcer l'engagement des collaborateurs de la Compagnie Fruitière à travers le monde.



|| Au cours des 10 dernières années, notre Fonds de dotation a concentré son action autour de 4 thématiques : la santé, l'éducation, l'environnement et la culture. Au travers de cette expérience fondatrice, nous avons la conviction aujourd'hui que l'alimentation durable s'impose comme une priorité publique. ||

MARIE-PIERRE FABRE,
PRÉSIDENTE DU FONDS DE DOTATION
COMPAGNIE FRUITIÈRE



Une nouvelle stratégie autour de 3 axes

Périmètre

Le Fonds soutient prioritairement des programmes en Afrique (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana et Sénégal) et à Marseille. L'adoption de notre nouvelle stratégie s'est accompagnée du renforcement de notre processus de sélection, avec des critères mieux définis, l'appui d'expertises externes, et l'implication de collaborateurs de la Compagnie Fruitière.



AXE 1 SANTÉ HUMAINE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Fonds soutient les acteurs qui œuvrent pour :

- Améliorer la santé de tous en favorisant l'accès à des produits diversifiés et de qualité.
- Contribuer à la mise à disposition d'aliments de qualité sur le plan nutritionnel et sanitaire.
- Accompagner des actions de prévention, de dépistage, de sensibilisation ainsi que la prise en charge de la sous-nutrition et de la malnutrition.
- Favoriser un accès constant et suffisant à l'eau à usage domestique et agricole.



AXE 2 ÉDUCATION ALIMENTAIRE

Le Fonds accompagne les initiatives visant à :

- Sensibiliser et éveiller les enfants au goût et au bien manger dès le plus jeune âge.
- Faire comprendre à chacun comment les choix alimentaires influent sur la santé et l'environnement.
- Transmettre les valeurs de partage et de plaisir autour du repas.
- Promouvoir les échanges autour des différentes traditions culinaires.
- Créer ou recréer le lien avec la nature.



AXE 3 AGRICULTURE FAMILIALE RÉSILIENTE ET BIODIVERSITÉ

Le Fonds apporte son soutien aux associations et ONG qui agissent en Afrique pour :

- Soutenir les exploitations agricoles familiales.
- Promouvoir l'entrepreneuriat et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus vers une autonomisation économique et alimentaire.
- Accompagner la transition vers l'agro-écologie et l'adaptation au changement climatique.

LES PROJETS SOUTENUS EN 2022



AGRISUD

Soutien pluriannuel au renforcement de l'agriculture vivrière familiale et de la filière locale d'attiéké (manioc) au profit de 3 villages du District autonome d'Abidjan, en Côte d'Ivoire.

- **100** très petites exploitations agricoles familiales vont pouvoir améliorer leurs performances agro-environnementales et socio-économiques.
- **60** unités de transformation artisanale d'attiéké (**160** transformatrices) et **1** unité semi-industrielle de production d'attiéké (**30** transformatrices) vont pouvoir améliorer leur rentabilité et leur durabilité.



ENTREPRENEURS du Monde

ENTREPRENEURS DU MONDE

Soutien à un programme de renforcement de capacités et de résilience des petites productrices de Matam (Sénégal) par la formation et l'accompagnement aux techniques de production intensives respectueuses de l'environnement.

- **1600** petites productrices vulnérables, membres de **4** groupements de promotion féminine, sont formées aux techniques agro-écologiques qui permettent une meilleure résilience aux bouleversements climatiques et un renforcement de leur sécurité alimentaire.
- Elles sont également accompagnées dans la commercialisation de leur production et l'accès à des équipements pour faciliter leur travail.
- Elles seront en mesure de transformer et valoriser leurs productions agricoles en toute autonomie à travers la mise à disposition d'une unité solaire de transformation de céréales.



CFSI

Soutien à un projet piloté et mis en œuvre conjointement par le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), le GRDR Migration - Citoyenneté - Développement et Agronomes et Vétérinaires sans frontière (AVSF) dans les quartiers périphériques de Dakar et Vélingara au Sénégal.

- **15** écoles primaires sont alimentées en produits locaux de qualité au bénéfice de **1 500** familles.
- Accès à un petit-déjeuner pour les enfants âgés de 6 à 12 ans et qui souffraient de carences en vitamines et minéraux.
- **10** organisations paysannes céréalières, maraîchères et laitières, qui peinaient à trouver des débouchés stables et rémunérateurs sont accompagnées afin de nouer des partenariats d'approvisionnement avec ces cantines.



L'ÉCOLE COMESTIBLE PROVENCE

Soutien au développement local de l'antenne Provence de l'École Comestible :

- faire entrer l'éducation alimentaire et au goût, de la terre à l'assiette, dans les écoles Provençales et Marseillaises
- proposer des parcours d'ateliers pédagogiques, ludiques écologiques et savoureux.

Le Fonds Compagnie Fruitière soutient le développement de l'antenne locale marseillaise de l'association lancée en 2021.

L'objectif est de proposer **6** ateliers d'éducation pour une dizaine de classes d'école primaire des quartiers nord de Marseille, soit environ **250** enfants.



HEKO FARM

Les ateliers d'Alimentation Durable démontrent qu'une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement est possible en ville, à travers un enseignement théorique et pratique, de la cueillette maraîchère (reconnaissance et choix des végétaux comestibles de saison) à la confection de diverses préparations simples et gourmandes.

Le Fonds de dotation soutient le volet pédagogique qui cherche à toucher tous les publics cibles (scolaires, jeunes, adultes, retraités ...) en diversifiant les outils de sensibilisation et de formation sur l'agro-écologie et l'alimentation responsable.

Plus de **700** personnes issues de **6** structures socio-éducatives partenaires bénéficieront de ce dispositif de proximité.



ARMÉE DU SALUT

Dans le cadre de la lutte contre les inégalités d'accès à une alimentation variée et de qualité, et une volonté de redonner de l'autonomie aux personnes en situation de grande précarité, l'Armée du Salut Marseille (résidence William Booth 13003) a créé un dispositif local à destination des personnes hébergées à l'hôtel.

Ces hôtels étant dépourvus de cuisine, ce projet met à disposition des hébergés des espaces de cuisine et des denrées alimentaires brutes leur permettant de préparer eux-mêmes leur repas, notamment un camion cuisine mobile.

Avec environ une dizaine d'ateliers par semaine, près de **80** personnes bénéficient de cette présence de proximité.



Projets Collectifs



KEDGE - L'ÉCOLE ENTREPRENEURIALE

Formation sur 3 ans dédiée aux jeunes issus principalement de quartiers prioritaires avec pour objectif de développer les compétences entrepreneuriales et l'employabilité de ces futurs entrepreneurs.

- 1** formation sur mesure en 3 ans pour apprendre à entreprendre
- 2** villes cibles au démarrage de ce nouveau programme : Marseille et Bordeaux

FONDATION DE MARSEILLE



Création d'une plateforme de mécénat de compétences favorisant la relation entre les entreprises et les porteurs de projets.

ENTREPRENDRE POUR TOI



Collectif d'entreprises marseillaises engagées pour lutter contre le mal logement à Marseille

Projets Collaborateurs

ASSOCIATION « DES BRAS ET DU COEUR »



Construction d'un dortoir dans un orphelinat de la région d'Ono en Côte d'Ivoire.

Projets Artistiques

FRAEME FRÆME

Exposition du duo d'artistes angloirlandais GETHAN&MYLES au Musée de la Photographie de Saint-Louis au Sénégal. Présentation de l'installation The want machine, produite à l'occasion de la résidence des artistes au Sénégal en mars 2020.



33 boulevard Ferdinand de Lesseps
13 014 Marseille
Tél. : 0033 (0)4 91 10 17 10
Email : fruitiere@fruitiere.fr



Crédits photos : Compagnie Fruitière, Anne Loubet, IECD, Lemon, CFSI, Agrisud,
Entrepreneurs du Monde, École Comestible, Heko Farm, Armée du salut.
Imprimé par Print Concept certifié Imprim'Vert® © 2023 - 6625